

# Défense de la langue française

La Francophonie est mon pays.  
Elle s'inscrit dans des frontières  
mais ne connaît aucune limite.

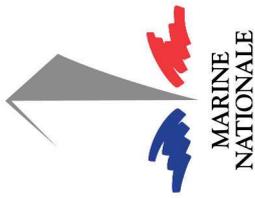
Abd Al Malik

promotion et rayonnement



N° 277  
9 €  
3<sup>e</sup> trimestre 2020

Ni laxisme  
ni purisme  
ISSN 1250-7164



# Marine nationale



... sont les mécènes de nos concours.



# Défense de la langue française



N° 277

juillet - août - septembre 2020

## Éloge

- 2 Éloge de notre ancien président.  
*Barbara Cassin,*  
de l'Académie française

## Le français dans le monde

- 6 Proust et les Anglais.  
*Donald Lillistone*
- 9 Pour une francophonie de l'avenir.  
*Louise Mushikiwabo*
- 12 La Plume d'or 2020.  
*Le jury de La Plume d'or*
- 14 Les brèves.  
*Françoise Merle*

## Les langues de l'Europe

- 17 Un divorce et pas d'enterrements.  
*Véronique Likforman*

## Le français en France

### Vocabulaire

- 20 L'Académie gardienne  
de la langue.
- 21 Mots en péril.  
*Gilles Fau*
- 22 Acceptions et mots nouveaux.

- 23 Recommandation.
- 24 De dictionnaires en dictionnaires.  
*Jean Pruvost*
- 28 Les mots en famille.  
*Philippe Le Pape*
- 30 Le sens des mots.  
*Jean-Michel Luéza*
- 31 À proscrire.  
*Christian Tremblay*

## Jeux

- 31 Vocabuliste.  
*Jean Laquerbe*
- 32 Trouvez l'auteur.
- 33 Mots croisés de Melchior.

## Style et grammaire

- 34 Nous l'écrivions jadis.
- 35 Pas, point, mie, goutte.  
*Michel Feltin-Palas*
- 38 L'orthographe, c'est facile !  
*Jean-Pierre Colignon*
- 39 Le saviez-vous ?  
*Jean-Pierre Colignon*  
*André Choplin*

## Humeur / humour

- 43 Nous courons à la catastrophe.  
*Bernard Leconte*

- 43 Nouveau monde ?  
*Jean Brua*
- 44 Pluriel se meurt, pluriel est mort.  
*André Cherpillod*
- 46 Espèce en danger.  
*Michel Dutilleul*
- 47 Quelque part.  
*Maurice Véret*

## Comprendre et agir

- 48 La langue française pour...  
*Hélène Tirole*
- 51 Non au tout-anglais.  
*Alain Sulmon*
- 54 Néologisme et dictionnaire.  
*Marcienne Martin*
- 58 Tableau d'horreurs.  
*Marceau Déchamps*
- 59 Tableau d'honneur.  
*Marceau Déchamps*

## Nouvelles publications

- 60 *Monika Romani*  
*Ange Bizet*

I à XVI

## Vie de l'association

Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Téléphone: 01 42 65 08 87  
Courriel: [dlf.contact@orange.fr](mailto:dlf.contact@orange.fr)  
Site: [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)

Directrice de la publication:  
Guillemette Mouren-Verret

Imprimerie : SOPEDI  
91320 Wissous

Revue trimestrielle  
Dépôt légal P-2020-3

Dépôt légal n°8  
CPPAP n°0320 G 83143





# Éloge de notre ancien président

---

**Élue à l'Académie française, M<sup>me</sup> Barbara Cassin avait pour mission de faire l'éloge de Philippe Beaussant, son prédécesseur au fauteuil 36.**

**Extraits du discours qu'elle a prononcé le 17 octobre 2019**

[...] Je ferai donc l'éloge de l'éloge en même temps que **l'éloge de Philippe Beaussant**. Éloge d'emblée paradoxal en cela que je ferai l'éloge d'un homme que je n'ai jamais rencontré, devant des gens qui l'ont côtoyé, qui ont aimé son sourire, sa voix, sa manière de fumer la pipe. Mais je les ai questionnés, et grâce aux ressources d'aujourd'hui, sur la toile, j'ai ressenti ce qu'ils m'ont suggéré : une pudeur extrême, l'étendue d'une science qui n'avait d'égale que l'étendue d'une modestie.

[...] Alors comment pourrais-je faire votre éloge et parler de vous dignement ? Eh bien, je me suis résolue à tenter de parler de vous depuis ce que je sais ou ce que je pratique : en philologue et en philosophe.

L'éloge, d'abord.

Faisant celui de Jean-François Deniau dont vous preniez le fauteuil, vous dites que c'est une « *tradition d'une grande sagesse* » : elle marque que l'honneur que l'on vous fait n'est pas fait « *à vous* », mais d'abord à un autre que vous, à de l'autre, qui vous précède, avec lequel vous ferez « *corps* ».

C'est vrai : depuis mes tout premiers contacts avec l'Académie, dès les premières « visites », j'ai perçu cette souveraine politesse de l'accueil au sein d'un ensemble singulier (ô combien singulier) qui lui-même se sait et se veut composé de singularités, fortes mais ouvertes. Un tout





capable de configurer une diversité et de se reconfigurer sans cesse lui-même – une « compagnie » en effet.

Cette Compagnie partage des valeurs. D'après les statuts qui lui furent donnés en 1635, toujours en vigueur, il lui revient de « *travailler avec tout le soin et la diligence possible à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences* ». La première valeur partagée est donc et demeure la langue française. Aussi bien l'ensemble de votre œuvre fut-il couronné il y a dix-huit ans du Prix de la Langue française. **Vous n'avez jamais cessé de la défendre et de l'illustrer, en présidant la D.L.F., association de Défense de la langue française, avant de passer le flambeau à Xavier Darcos.** C'est de la langue française qu'il faut partir, et c'est là que je reviendrai.

[...] Je voudrais dire un mot de notre intention initiale, car elle est en phase avec le souci de la langue, et de la langue française, propre à l'Académie. C'est très simple : ni *globish* ni nationalisme.

Nous voulons contribuer à fabriquer une Europe résistante, qui refuse de s'en tenir à cette non-langue de pure communication qu'est le *Global English*, dont les principales œuvres sont les dossiers de demandes de subvention, ces « soumissions » que classeront des « experts à haut niveau ». Nous refusons que nos langues, celles que nous parlons, le français, l'anglais lui-même (celui de Shakespeare, d'Emily Dickinson ou de Churchill), deviennent de simples dialectes, à parler chez soi – et encore, puisqu'il semble qu'on doive le parler de moins en moins dans nos grandes écoles !

Mais nous nous opposons tout aussi fermement à la hiérarchie des langues et à leur prétention auto-proclamée à un génie supérieur. [...] La singularité d'une langue, la force de son génie, la richesse de ses œuvres ne conduisent pas à la fermeture sur soi de cette langue ni du peuple qui la parle. Ce serait là faire le lit du pire des nationalismes. Il faut soutenir avec Umberto Eco que : « *La langue de l'Europe – et peut-être la langue du monde –, c'est la traduction.* »

Voilà pourquoi je préfère aujourd'hui le pluriel : « Plus d'une langue ». C'est une devise de philosophe, « économique comme un mot d'ordre »,





que j'emprunte à Jacques Derrida. Il l'a utilisée pour définir la « déconstruction », qui lui servait à défaire les évidences, dont celles de l'histoire de la philosophie. C'est elle qui figure sur mon épée. Que veut dire cette devise appliquée à notre langue, la langue française ?

À l'horizon, se profile le château de Villers-Cotterêts, future cité de la langue française, implantée dans l'un des territoires où le taux d'illettrisme est le plus élevé. « Plus d'une langue », c'est faire entendre qu'à l'intérieur de lui-même le français est multiple, divers. Il provient d'autres langues, compose des éléments venus d'ailleurs. Il évolue avec l'histoire, se réinvente avec la géographie. Ce « plus d'une langue » conduit de l'étymologie et de la grammaire aux emprunts et aux assimilations ; il mène aussi des terroirs et des régions à quelque chose comme une langue-monde. On ne dira jamais assez l'importance, pour la France et pour le français, des langues parlées en France, toutes ; ni l'importance de la francophonie, des étudiants qui viennent étudier en France et en français. À cause de la hausse différentielle des droits d'inscription, j'en connais déjà quelques-uns cette année qui vont bon gré mal gré parler anglais en Chine. Mais, heureusement, le Conseil constitutionnel vient d'en décider autrement. Nous sommes, je crois, à un tournant : nous vivons un moment où les jeunes Chinois quant à eux, les Indiens sans doute aussi, désirent une alternative, une troisième voie entre la globalisation anglo-saxonne et leur propre civilisation-langue immémoriale. Un troisième point d'appui, un troisième pied ? Eh bien le français, la francophonie, précisément...

[...] La langue française n'est pas hors du temps, comme une essence fixe ou figée, elle a tout le temps. À nous, cohorte non close, de la servir au mieux.

**Barbara Cassin**  
de l'Académie française



Le

---

---

français

---

---

dans le

---

---

monde

---

---



# Proust et les Anglais

---

Lors de son discours du 16 mars 2020, le président de la République a recommandé aux Français de lire pendant le confinement. Voilà un excellent conseil, évidemment. Mais quels auteurs fallait-il lire ? Selon l'humoriste Alexis Le Rossignol dans une émission sur France Inter le 30 avril, à peu près 100 % des magazines français avaient dit qu'il fallait lire Proust. Cela n'est guère surprenant vu que « [Proust est le romancier par excellence du confinement](#)<sup>1</sup> », mais il pourrait en surprendre plus d'un d'apprendre que pendant la même période de temps on lisait le même message dans la presse chez moi en Angleterre. Prenons deux exemples.

D'abord, dans un article du *Telegraph* publié le 22 mars<sup>2</sup>, l'historien Simon Heffer recommande à ses lecteurs de bénéficier du confinement pour lire *À la recherche du temps perdu* dans son intégralité en soulignant qu'il est, bien entendu, préférable de lire cette œuvre dans le texte original plutôt que dans une traduction pour apprécier pleinement la clarté et la beauté du style de Proust qu'il qualifie de « [sublime](#) » (notons en passant que les Anglais qui sont capables de lire Proust en français sont plus nombreux que les partisans du tout-anglais ne voudraient croire !). M. Heffer, qui dans un article précédent<sup>3</sup> avait déclaré qu'à son avis *la Recherche* est tout simplement la meilleure œuvre de fiction de tous les temps dont l'originalité artistique est comparable à celle de *Der Ring des Nibelungen* de Wagner, continue en chantant les louanges de la compréhension profonde de la nature humaine décrite par Proust.

Ensuite, le 13 avril, le journaliste Tim Stanley explique dans le même journal<sup>4</sup> qu'il avait pris la décision de se plonger dans la lecture de Proust pour éviter la « [panique médiatique](#) » engendrée par le coronavirus. Il raconte son admiration pour le style très évocateur du





texte, et il exprime sa surprise en découvrant que Proust est « incroyablement drôle ». En effet, l'humour tient une grande place dans *la Recherche*, ce que les gens oublient trop souvent. Est-ce parce que certains admirateurs de Proust ont préféré taire cet aspect de peur de dévaluer le prestige de l'auteur ? Pourtant, le comique et le sérieux peuvent aller très bien ensemble, comme c'est le cas dans les œuvres de notre cher Shakespeare !

Ces deux articles donnent une image fidèle de l'estime dont jouit Proust en Angleterre. Cette estime est confirmée d'une manière plus formelle par *The Oxford Companion to English Literature*. Comme son titre l'indique, ce prestigieux ouvrage de référence, publié pour la première fois en 1932 et mis à jour périodiquement, est consacré aux plus éminents écrivains de langue anglaise. Un petit nombre d'écrivains d'autres langues qui ont exercé une influence significative sur la littérature anglaise y sont inclus. Proust mérite deux entrées, dont l'une concerne sa biographie et une vue d'ensemble de ses œuvres complètes, tandis que l'autre présente une analyse détaillée de *la Recherche*. Dans celle-ci on lit par ailleurs que la romancière Virginia Woolf, auteure d'*Une chambre à soi*, avait déclaré que si jamais un certain nombre des plus importants tableaux impressionnistes étaient détruits, il serait possible de les reconstituer à partir des descriptions que Proust en avait faites<sup>5</sup>.

- 
1. Salomon Malka : « Proust est le romancier par excellence du confinement », *Le Figaro* (27 avril 2020).
  2. Simon Heffer : « *Self-isolation reading list? Don't make my mistakes* », *The Telegraph* (22 mars 2020).
  3. Simon Heffer : « *How Proust's madeleine moment changed the world forever* », *The Telegraph* (27 octobre 2015).
  4. Tim Stanley : « *It's no surprise that Boris Johnson is a Tintin fan* », *The Telegraph* (13 avril 2020).
  5. *The Oxford Companion to English Literature*, 7<sup>e</sup> édition, 2009, p. 46.





Mais il faut constater aussi que la renommée de Proust en Angleterre ne s'arrête pas aux amateurs de littérature. Dans la culture générale son nom est synonyme de tout ce qui est complexe, raffiné et intellectuellement stimulant, ce qui explique le célèbre sketch de 1972 des Monty Python, troupe d'humoristes loufoques, organisant un « **concours de résumé de Proust en 15 secondes** ». La notoriété de ce sketch est telle qu'il reste aujourd'hui encore pour les Anglais un symbole de tout ce qui est parfaitement absurde.

Quant à moi, lorsque, pendant le confinement, j'ai reçu d'un ami français un courriel m'invitant à participer à un échange communautaire de littérature en envoyant un texte qui me procurait un bon souvenir, je n'ai pas eu à me tracasser trop la tête pour le choix. J'ai envoyé le paragraphe qui, quand j'étais étudiant, m'avait fait comprendre pour la première fois le caractère impressionniste de l'écriture de Proust, celui où, dans *Du côté de chez Swann*, le narrateur décrit le courant d'une rivière qui « **traverse une propriété dont l'accès était ouvert au public par celui à qui elle appartenait et qui s'y était complu à des travaux d'horticulture aquatique, faisant fleurir, dans les petits étangs que forme la Vivonne, de véritables jardins de nymphéas<sup>6</sup>** ». Ces nymphéas déclenchent une explosion de couleurs : vert sombre, bleu clair, violet, écarlate, blanc, rose. Et leur parterre d'eau, grâce à une illusion créée par un jeu d'ombre et de lumière, est transformé en « **un parterre céleste** » qui « **semblait les avoir fait fleurir en plein ciel** ». Un véritable tableau de Monet peint avec des mots.

Tout comme le goût de la petite madeleine avait rappelé au narrateur sa jeunesse à Combray, la relecture de ce beau texte m'a permis, après si longtemps, de revivre pendant quelques moments exquis mes vingt ans.

Donald Lillistone

---

6. Marcel Proust, *Du côté de chez Swann* (Garnier Flammarion, p. 285).





# Pour une francophonie de l'avenir

---

## **Message de la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, le 20 mars 2020.**

Cette année 2020, c'est le cinquantième anniversaire de la Francophonie.

**Aux sources de la Francophonie**, quelques personnalités audacieuses et déterminées issues des Indépendances se sont révélées visionnaires. C'étaient des Africains : Senghor, le Sénégalais, Bourguiba, le Tunisien, Diori, le Nigérien. Un Asiatique fut très tôt gagné à leur cause : le roi Norodom Sihanouk du Cambodge. Ils étaient tous fiers d'un héritage commun : la langue française.

**Aux sources de la Francophonie**, en 1970, sur les bords du fleuve Niger, vingt et un dirigeants des cinq continents ont scellé une entente pour cette noble cause : inscrire leur pays, ses mosaïques de langues et de cultures, dans un mouvement de solidarité internationale en français. Ambitieux programme !

**Aux sources de la Francophonie**, il y a donc un idéal de solidarité partagée. La coopération comme bannière sans la barrière de la langue. Vaste projet !

C'était un pari risqué.

**Cinquante ans après**, on peut dire que le pari est largement gagné. Cinquante ans après, des liens aussi solides qu'inédits se sont tissés entre les peuples francophones. Des hommes et des femmes nés sous des climats opposés, élevés selon des traditions très différentes, aux modes de vie divers, se sont rencontrés autour de valeurs communes. Une belle aventure humaine...





**Cinquante ans après**, la langue française, ce ciment de notre Organisation, est devenue le ferment d'actions multiples dans des domaines de plus en plus élargis : de la langue et la culture, à la politique, l'éducation et la formation, l'économie, le développement durable... Un formidable parcours de solidarité.

**Cinquante ans après**, quatre-vingt-huit États et gouvernements dialoguent sur un pied d'égalité. Ils sont immenses ou de petite dimension territoriale. Quelques-uns sont reconnus comme deux grandes puissances du monde ; d'autres figurent parmi les pays les moins avancés de la planète. Ils évoluent dans pratiquement tous les regroupements économiques régionaux et appartiennent aussi à d'autres groupes linguistiques. Un étonnant projet politique qui transcende les frontières géographiques et les intérêts géopolitiques.

Un projet dont les acquis sont certains, mais qu'il convient de redéfinir **pour l'inscrire résolument dans l'avenir** et lui permettre ainsi d'affronter avec succès les cinquante prochaines années (au moins !).

**Pour inscrire résolument la Francophonie dans l'avenir**, la langue française est cet outil, au cœur de notre action, qui doit dorénavant devenir la langue qui mène à la réussite, et ce surtout auprès de la jeunesse. La qualité de son enseignement doit être renforcée partout, et, en particulier, dans ceux de nos pays qui l'ont choisie comme langue de scolarité. Une langue qu'il nous faut mieux repositionner dans l'univers économique, numérique et dans les relations internationales.

**Pour inscrire résolument la Francophonie dans l'avenir**, il nous faut œuvrer davantage, ensemble, pour les valeurs constitutives de son identité : le respect de l'État de droit, de la démocratie, des droits de l'homme et de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous voulons une Organisation qui se caractérise par la bonne gouvernance et qui participe à un bon équilibre entre tous les États membres.

**Pour inscrire résolument la Francophonie dans l'avenir**, il faut recentrer la coopération entre les pays autour des grands enjeux stratégiques mondiaux que sont l'éducation pour toutes et pour tous, la fin de la fracture numérique, la prospérité économique partagée et compatible





avec un développement durable respectueux de la planète. Il nous faut renforcer les concertations autour de ces grands défis, afin que l'Organisation parle d'une même voix sur la scène internationale. C'est cette voix commune qui sera enfin pleinement audible.

**La Francophonie de l'avenir est donc un salubre retour aux sources. C'est ce ressourcement, ce resserrement autour des priorités fondatrices, et une adaptation aux défis du monde actuel, qui nous permettront d'être plus pertinents et plus efficaces, et, partant, d'aller plus loin et de voir plus grand.**

Louise Mushikiwabo

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....





# La Plume d'or 2020

---

Le concours de La Plume d'or était programmé dans 116 Alliances françaises le mercredi 18 mars 2020, et partout son déroulement a été perturbé.

Tout était prêt : les étudiants inscrits, les sujets envoyés, et à la mi-mars, dans la plupart des pays s'étendait l'épidémie de coronavirus.

En conséquence, seules 13 Alliances purent effectivement organiser le concours : le Sénat reçut 17 copies, l'internet en communiqua 19.

Les diverses mesures de confinement rendirent impossible une réunion du jury à Paris.

Fallait-il purement et simplement annuler le concours 2020, ou, au contraire, poursuivre malgré tout ?

Défense de la langue française décida que cette catastrophe sanitaire ne devait pas remettre en cause la continuité du concours.

« Je maintiendrai. »

Nous avons maintenu ! La francophonie se doit de résister aux adversités, de maintenir l'esprit du concours et ses récompenses, de valoriser les efforts des étudiants attachés à la langue française.

C'est ainsi que Frantzie Monexile, de l'Alliance française des Cayes (Haïti), lauréate 2020, viendra recevoir son prix à Paris en mars 2021, si les circonstances sanitaires le permettent\*. Merci aux Alliances qui ont pu maintenir le concours, envoyer leurs trois meilleures copies, et à leurs professeurs. Merci aux 150 étudiants qui ont composé. Merci aux témoignages des nombreuses Alliances désolées de devoir renoncer à leur participation 2020.

Nous disons à tous : rendez-vous l'année prochaine, en mars 2021 !

## Le jury de La Plume d'or

---

\* En mars 2020, le confinement a écourté et anéanti le séjour à Paris de notre lauréate 2019, Sumana Ravi, cf. article de Corinne Mallarmé (DLF n° 276).





# Lauréats de La Plume d'or 2020

1 <sup>re</sup>	Frantzie Monexile	Les Cayes	Haïti
2 <sup>e</sup>	Vanessa Anthony	Port-Louis	Île Maurice
3 <sup>e</sup>	Smriti Sanmukhiya	Port-Louis	Île Maurice
4 <sup>e</sup>	Noboru Osuga	Nagoya	Japon
5 <sup>e</sup>	Shruti Samachetty	Port-Louis	Île Maurice
6 <sup>e</sup>	Carol O' Keeffe	Perth	Australie
7 <sup>e</sup>	Norosoia Makahery	Majunga	Madagascar
8 <sup>e</sup>	Finoana Ratolojanahary	Majunga	Madagascar
9 <sup>e</sup>	Bernardine Mananjaraso	Majunga	Madagascar
10 <sup>e</sup>	Daria Rytikova	Samara	Russie
11 <sup>e</sup>	Fiona Glenister	Townsville	Australie
12 <sup>e</sup>	Daria Tiurina	Perm	Russie
13 <sup>e</sup>	Pierre Dixon Lysimé	Les Cayes	Haïti
14 <sup>e</sup>	Anastasia Bannikova	Perm	Russie
15 <sup>e</sup>	Willar Tully Doresca	Les Cayes	Haïti
16 <sup>e</sup>	Eiichi Kubo	Nagoya	Japon
17 <sup>e</sup>	Junie Patricia Pharel	Les Cayes	Haïti
18 <sup>e</sup>	Daria Pugina	Catherinebourg	Russie
19 <sup>e</sup>	Anna Mikailova	Perm	Russie
20 <sup>e</sup>	Alexandra Pleshcheva	Catherinebourg	Russie
21 <sup>e</sup>	Bethany Fimmel	Perth	Australie
22 <sup>e</sup>	Sudan Bista	Katmandou	Népal
23 <sup>e</sup>	Sandrine Domboli-Youmbi	Bangui	République centrafricaine
24 <sup>e</sup>	Havel Detchoua-Ngolio	Bangui	République centrafricaine
25 <sup>e</sup>	Cristopher Garduno Perdomo	Toluca	Mexique
26 <sup>e</sup>	Sheila Ganesh	Lusaka	Zambie
27 <sup>e</sup>	Kelvin Chimuli	Lusaka	Zambie
28 <sup>e</sup>	Natalia Bastrakova	Catherinebourg	Russie
29 <sup>e</sup>	Stanislas Mbailassem	Bangui	République centrafricaine
30 <sup>e</sup>	Mario Guillermo Rojas-Ortega	Toluca	Mexique
31 <sup>e</sup>	Jean-Pie Cibangu Muya	Lusaka	Zambie
32 <sup>e</sup>	Samana Pina-Fuentes	Toluca	Mexique

\* \* \* \* \*

## Encouragés

Millie Andrews	Townsville	Australie
Priya Gurung	Katmandou	Népal
Prahcad Lamsal	Katmandou	Népal
Katya Perechesova	Samara	Russie





# Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

—  
La 110<sup>e</sup> session du conseil permanent de la Francophonie a réuni en visioconférence les 88 membres de l'OIF\* les 8 et 9 juillet. Il a été décidé de créer un fonds de la Francophonie pour les femmes : « La Francophonie avec Elles ».

—  
**Canada**

• *Le 56<sup>e</sup> Salon du livre de Saguenay-lac Saint-Jean se tiendra du 1<sup>er</sup> au 4 octobre.*

• *Le 17<sup>e</sup> Salon du livre de la Péninsule acadienne aura lieu à Shippagan, du 8 au 11 octobre.*

• *Le Festival international du cinéma francophone en Acadie (FICFA) se tiendra du 12 au 20 novembre.*

• *Le congrès de l'AQPF\* qui devait avoir lieu en novembre est reporté à l'automne 2021.*

—  
**Allemagne**

• *La 72<sup>e</sup> Foire du livre de Francfort aura lieu du 14 au 18 octobre. Mais de nombreux éditeurs du monde entier (dont les français : Editis, Albin Michel, le groupe Bayard, Hachette...) n'y participeront pas.*

• *Le 36<sup>e</sup> Festival international du film francophone de Tübingen / Stuttgart aura lieu du 28 octobre au 4 novembre.*

—  
**L'EGF\* (encyclogram.fr)** signale la parution de deux nouvelles notices. Ce site gratuit, né en 2003 de réflexions sur l'état de la linguistique française, rassemble les acquis de la recherche grammaticale en linguistique.

—  
**Belgique**

• *Le 35<sup>e</sup> Festival international du film francophone de Namur aura lieu du 2 au 9 octobre.*

• *Nouvelles de Flandre (n° 97) consacre un dossier à Israël avec un chapitre clair et concis sur « le français, langue de l'immigration » signalant l'augmentation du nombre d'apprenants, grâce à Doris Ovidia, et un blog francophone « Kef Israël ».*

—  
**Les 25<sup>es</sup> Rencontres du cinéma francophone en Beaujolais** auront lieu à Villefranche-sur-Saône, du 9 au 15 novembre.

—  
**L'OEP\* et l'Université de Paris (UFR\* Études interculturelles de langues appliquées et CLILLAC-ARP\*)** organisent un colloque dans l'amphithéâtre Buffon, 15, rue Hélène-Brion, 75013 Paris, le 25 novembre 2020. Thème : « Traduction automatique et usages sociaux des langues. Quelles conséquences sur la diversité linguistique? »

—  
*Le 4<sup>e</sup> Colloque international francophone en Ukraine, « Langues, Sciences et Pratiques », organisé en partenariat avec l'ambassade de France en Ukraine, l'Institut français en Ukraine et l'AUF\*, prévu pour le 1<sup>er</sup> et le 2 octobre, est reporté au printemps 2021.*

—  
**Le 16<sup>e</sup> Marathon des mots**, l'un des plus importants festivals consacrés aux littératures de France et d'Europe, prévu à la fin du mois de juin, aura lieu à Toulouse métropole et en région Occitanie, du 26 novembre au 6 décembre, et sera tourné vers la jeunesse européenne.





—  
**La 35<sup>e</sup> Fête du livre de Saint-Étienne se tiendra place de l'Hôtel-de-Ville, du 16 au 18 octobre. Thème : « Les mots en scène ».**

—  
**C'est Didier Decoin, président de l'Académie Goncourt, qui présidera la 39<sup>e</sup> Foire du livre de Brive, du 6 au 10 novembre.**

—  
**À lire dans le bulletin de l'Alliance Champlain, *Échos francophones des mers du Sud* (n° 90), « Le vocabulaire du coronavirus » et, notamment, cet encart : « Non au "cluster". Dites... le "foyer" épidémique, le "nid" d'infection, la "grappe" de contamination. »**

—  
**Suisse**  
**Le 34<sup>e</sup> Salon du livre de Genève, lui aussi reporté, se déroulera du 28 avril au 2 mai 2021. Mais afin de soutenir la chaîne du livre, la Fondation pour l'écrit et le canton de Genève inviteront public et auteurs à se retrouver dans divers lieux de Genève, du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.**

—  
**Tunisie**  
**Le 18<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie, prévu à Djerba en décembre 2020, est**

**reporté dans cette ville en 2021 et le thème restera « Connectivité dans la diversité : le numérique vecteur de développement et de solidarité dans l'espace francophone ».**

—  
**Le voyage en Louisiane et au Texas, organisé par France-Louisiane, aura lieu du 7 au 21 avril 2021.**

—  
**Le 6<sup>e</sup> Festival francophone du reportage court France Monde-France Océans est lancé par Planète Jeunes Reporters - Sur les pas d'Albert Londres. Ce concours s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans. Thème : « L'eau dans toutes ses dimensions (santé, culture, sports, territoires, alimentation, savoirs ancestraux, océans et rivières) ».**

—  
**« Dis-moi dix mots », opération de sensibilisation à la langue française, invite, de septembre à juin, à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique. Les dix mots « qui (ne) manquent pas d'air », choisis par les partenaires du réseau OPALE\* (France, Belgique, Québec, Suisse et OIF), sont : aile, allure, buller, chambre à air, décoller, éolien, foehn, fragrance, insuffler, vaporeux.**

—  
**Le colloque « Enseigner et apprendre l'orthographe à l'heure du numérique », organisé par l'université Paris-Est Créteil, est reporté et se tiendra du 18 au 21 octobre 2021.**

—  
**Les éditions Lambert-Lucas ont mis en ligne sur leur site, téléchargeables gratuitement, 71 ouvrages parmi ceux qu'elles ont publiés de 2005 à 2015. Allez sur la page « TOUS LES LIVRES ».**

Françoise Merle

\*AQPF  
 Association québécoise des professeurs de français  
 \*AUF  
 Agence universitaire de la Francophonie  
 \*CLILLAC-ARP  
 Centre de linguistique inter-langues, de lexicologie, de linguistique anglaise et de Corpus-Atelier de recherche sur la parole  
 \*EGF  
 Encyclopédie grammaticale du français  
 \*OEP  
 Observatoire européen du plurilinguisme  
 \*OIF  
 Organisation internationale de la Francophonie  
 \*OPALE  
 Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques  
 \*UFR  
 Unité de formation et de recherche



Les

---

---

langues

---

---

de

---

---

l'Europe

---

---



# Un divorce et pas d'enterrements

---

Au commencement de l'Union européenne, le verbe était allemand, français, italien et néerlandais. Les fondateurs savaient que le choix d'une langue unique éloignerait les citoyens de l'Europe.

Et puis, les Britanniques sont arrivés : un « cheval de Troie », a-t-on dit – avec raison en ce qui concerne la diversité linguistique, ce qui pouvait alerter : un manque d'intérêt pour la diversité trahissait un manque d'intérêt pour l'UE.

En peu de temps, les institutions européennes sont devenues anglophones. Les candidats aux postes clés devaient parler anglais, parler une autre langue lors des réunions était mal venu, les documents étaient rédigés en anglais : en 1997 déjà, 45 % des documents de la CE étaient rédigés en anglais, seulement 40 % en français, 5 % en allemand ; en 2014, on en était respectivement à 81%, 5 % et 2%.

Malgré les efforts d'une poignée de résistants, le multilinguisme reculait, la diversité aussi.

Et puis, les Britanniques sont partis (pour l'instant, le cheval de Troie reste). Le Brexit est imminent, et si c'est un échec pour l'UE comme pour le Royaume-Uni, on pourrait s'en consoler en espérant un sursaut en faveur du multilinguisme et du respect des citoyens... si la Commission européenne ne l'empêche pas.

L'alternative, maintien ou non de l'anglais, pose de toute façon un problème légal : l'anglais n'est plus la langue officielle d'aucun pays de l'UE et ne devrait pas non plus rester une langue officielle de l'Union ; d'un autre côté, en vertu de l'article 342 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, tout changement aux règles concernant les langues des institutions européennes est sujet à un vote unanime du Conseil, lequel ne votera pas la suppression de l'anglais des langues officielles.





D'ailleurs, les quelque 2 000 fonctionnaires britanniques garderont leur poste, grâce à un tour de passe-passe plus ou moins légal ; les institutions ne se videront pas de leurs anglophones, et la difficulté de modifier le système de traduction, les mauvaises habitudes de travail aidant, le Brexit à lui seul ne suffira pas sans la volonté de rendre leur place aux autres langues.

Question réglée, et on enterre le multilinguisme ? Peut-être pas, car cet article 342 précise : « [...] *sans préjudice des dispositions prévues par le statut de la Cour de justice de l'Union européenne.* »

Sans être juriste, on peut se demander si le maintien de l'anglais langue officielle se ferait « sans préjudice ».

Un nouvel espoir, l' « *avis politique sur l'usage de la langue française dans les institutions européennes*<sup>1</sup> », rédigé en janvier 2020 par la commission des Affaires européennes du Sénat, prescrit les mêmes remèdes réclamés par DLF et d'autres associations depuis des décennies : le respect des lois et de la règle de « non-discrimination ». C'est demandé poliment, mais fermement. À ne pas enterrer non plus.

Le premier pas peut-être vers une UE digne de ce nom serait la rédaction des textes dans la langue d'origine suivie d'une traduction, à l'inverse de ce qui est pratiqué actuellement au détriment de la clarté et de la précision – et au bénéfice des intérêts anglo-saxons. Ce n'est pas une exigence déraisonnable.

Personne ne veut enterrer l'anglais, il a une place en tant que lingua franca dans les échanges internationaux. En revanche, au sein de l'Union européenne, l'anglais doit rester à sa place : celle de la langue maternelle de 1 % des citoyens.

« *L'Europe et le monde seront ce que sera la langue de demain...* »

(Jean Giraudoux, 1930.)

Véronique Likforman

Délégation DLF Bruxelles-Europe

---

1. <http://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20200127/europ.html>.



Le

---

français

---

en

---

France

---

---



# L'Académie

## gardienne de la langue\*

**SÉLECTIONNER** v. tr. XIX<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sélection*, pour traduire l'anglais *to select*, de même sens. Effectuer une sélection parmi divers éléments. *Sélectionner des candidats à un poste. Les concurrents sélectionnés. Un acteur français a été sélectionné aux Oscars (l'américanisme nominer est à proscrire). Sélectionner une rubrique sur un site de l'internet. Une machine de tri qui sélectionne les fruits de petit calibre. Sélectionner des semences, des plants pour leur grande résistance aux variations climatiques.*

**SELF-SERVICE** n. m. (pluriel *self-services*). XX<sup>e</sup> siècle. Mot de l'anglais des États-Unis, signifiant proprement « technique de vente ou de restauration dans laquelle le client se sert lui-même », lui-même composé de *self*, « soi-même, de soi-même », et *service*, « action de se servir, service ».

COMMERCE. Technique de vente par

laquelle on met à la libre disposition des clients certaines marchandises, certains services, sans intervention de vendeurs. *Une station d'essence en self-service.*

▪ Par méton. Magasin, restaurant organisé selon ce principe et où le client se sert lui-même. *Déjeuner au self-service* ou, par abréviation et fam., *au self*.

**(On préférera à cet américanisme le mot libre-service.)**

**SÉRENDIPITÉ** n. f. XX<sup>e</sup> siècle. Emprunté de l'anglais *Serendipity*, nom créé en 1754 par Horace Walpole, à partir du titre du conte oriental *Les Trois Princes de Serendip* (1557).

Surtout dans le domaine des sciences. Faculté de discerner l'intérêt, la portée d'observations faites par hasard et sortant du cadre initial d'une recherche **(on dit mieux fortuité)**. *La découverte du téflon est un exemple de sérendipité.*

\* Extraits du fascicule SAVOIR-FAIRE à SÉRÉNISIME (19 février 2020) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

L'Académie s'est dotée d'un portail numérique consacré aux neuf éditions de son *Dictionnaire* : <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.





# Mots en péril

**BORNOYER** : v. tr. **1.** Examiner, en tenant un seul œil ouvert, la rectitude d'un alignement, la régularité d'une surface. **2.** Dévisager quelqu'un en tenant un seul œil ouvert.

« *Il n'y a rien qui m'inquiète plus que de voir un homme me bornoyer, ou bornoyer les passans ; c'est un vilain tic, il décèle de l'arrogance. Il faudrait apprendre à vivre aux Bornoyeurs.* » (Louis-Sébastien Mercier, 1740-1814.)

**EUSTACHE** : n. m. **1.** Couteau à lame unique, mobile et généralement muni d'une virole. **2.** Couteau à lame unique et à cran d'arrêt ; couteau de poche à plusieurs lames.

« *Plus tard on nous munit d'un long couteau à cran d'arrêt, l'eustache des assassins.* » (Cendrars.)

**JASPINER** : (argot) v. int. Jaser, bavarder.

« *Hé ! Pomme de canne ! mugit une voix, tu jaspineras plus tard, sers-nous d'abord des bocks !* » (Huysmans.)

**MÉPHITIQUE** : adj. **1.** Dont l'exhalaison est malfaisante, toxique, parfois puante, désagréable.

« *L'air méphitique m'en a chassé [du palais de justice de Valence]. Des juges qui passent leur vie dans cet air malsain n'ont jamais lu un dictionnaire de chimie à l'article ventilateur.* » (Stendhal.)

**2.** Qui corrompt l'âme, l'esprit.

**PRASIN** : adj. Vert clair.

« *[La voile n'était] qu'un carré de soie prasine, qui bientôt se gonfla comme le sein d'une jeune mère.* » (Paul-Jean Toulet, 1867-1920.)

**Gilles Fau**

Délégation du Lot





# Acceptions et mots nouveaux\*

---

## ASSURANCE AUTOMOBILE À LA MINUTE

Forme abrégée : **ASSURANCE À LA MINUTE** : Contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du temps d'utilisation effectif.

Note : Le temps d'utilisation est calculé à l'aide d'un dispositif connecté embarqué.

## COMMANDE GESTUELLE (pour *gesture control*)

: Dispositif qui permet au conducteur d'un véhicule de commander par geste, sans contact physique avec un instrument de bord, certaines fonctions non essentielles à la conduite tout en continuant à regarder la route.

Note :

1. La commande gestuelle fait appel à des capteurs dont les informations sont traitées par un logiciel capable de reconnaître une gamme de gestes prédéfinis et de déclencher l'action correspondante.

2. La commande gestuelle peut concerner, par exemple, le volume sonore délivré par les haut-parleurs ou la prise d'un appel téléphonique.

## FEUX DE ROUTE ANTIÉBLOUISSEMENT (pour

*glare-free high beam*) : Feux de route commandés par un dispositif qui modifie automatiquement la forme du faisceau lumineux en présence d'autres véhicules pour éviter d'éblouir leur conducteur.

## PROJECTEUR ADAPTATIF

: Projecteur qui émet un faisceau lumineux dont la forme et l'intensité s'adaptent automatiquement aux conditions de circulation telles que la présence d'autres véhicules, le lieu et la nature de la voie, l'éclairage ambiant ou les conditions météorologiques, ainsi qu'à la vitesse du véhicule.

Note : L'antiéblouissement est une des fonctions du projecteur adaptatif.

## SIGNATURE LUMINEUSE (pour *lighting signature*)

: Stylisation des dispositifs d'éclairage d'un véhicule, qui permet d'identifier la marque, voire le modèle.

Note : La signature lumineuse s'applique généralement aux feux de jour et aux feux de signalisation arrière auxquels on donne un dessin représentatif de la marque ou du modèle.

---

\* Extraits de « Vocabulaire de l'automobile », publié au *Journal officiel* le 3 juin 2020. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.





# Recommandation\*

## sur les équivalents français à donner au terme *podcast* et à ses dérivés

À partir d'un nom de marque (*iPod*), créé pour désigner un baladeur numérique, s'est développée en anglais une série lexicale (*podcast, to podcast, podcasting*), qui s'est francisée dans notre langue essentiellement sous les formes substantive « *un podcast* » et verbale « *podcaster* ».

Or l'usage de ces termes en français est souvent source de confusion. Il convient de distinguer plusieurs notions :

- le programme audio, couramment désigné aujourd'hui par l'anglicisme « *un podcast* » ;
- l'action, pour le diffuseur, de mettre à la disposition du public un tel programme (*to podcast*) ;
- l'action, pour l'auditeur, de télécharger un tel programme, couramment désignée aujourd'hui par l'anglicisme « *podcaster* », ou de l'écouter ou de le réécouter ;
- enfin le service de diffusion offrant à l'utilisateur la possibilité d'accéder à tout moment à un programme choisi dans un ensemble de titres proposés (*podcasting*).

La Commission d'enrichissement de la langue française recommande d'utiliser les termes suivants :

- **audio** n.m., **audio à la demande (AAD)**, voire **programme** ou **émission à la demande** ;
- **télécharger, écouter, réécouter** ;
- **service audio à la demande**.

---

\* Publiée au *Journal officiel* le 23 mai 2020.





# De dictionnaires en dictionnaires

---

## Les onomatopées prometteuses du futur académicien...

Il est des moments dans l'histoire des dictionnaires où la sensibilité poétique, jamais éloignée de la recherche de sonorités évocatrices, rencontre la lexicographie, toujours en quête d'explications heureuses quant à l'origine des mots recensés. C'est ainsi que, avant même de rejoindre l'Académie française, Jean-Charles-Emmanuel Nodier, poète et romancier dont le rôle fut prépondérant dans l'épanouissement de la littérature romantique, nous a offert en 1808 le *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, « utile à ceux qui étudient notre langue », précise-t-il d'emblée en préfaçant son ouvrage.

## Un dictionnaire à moins de trente ans et bientôt un académicien

Lorsqu'on consulte un dictionnaire, l'on ne s'intéresse guère en général à l'âge atteint par son auteur au moment où il l'a rédigé. Cependant, inconsciemment, pour ce genre de recueil érudit, l'on imagine souvent quelque lexicographe déjà blanchi sous le harnais, celui des recherches étymologiques et sémantiques supposées de longue haleine. Il n'en est pourtant rien s'agissant de ce dictionnaire des onomatopées, Charles Nodier venait tout juste en effet d'accéder à sa vingt-huitième année au moment de sa publication.

L'ouvrage n'en est pas moins déjà présenté avec de sérieuses garanties, celles en principe offertes pour un savant confirmé. Ledit dictionnaire, est-il rappelé dès la page de titre, a de manière plus qu'encourageante été effectivement « adopté par la Commission d'Instruction publique, pour les bibliothèques des lycées ». Ainsi valorisé par de hautes instances, ce





dictionnaire de deux cent soixante pages, doté d'une imposante préface de trente-six pages dévolues à l'onomatopée, représente bel et bien, à sa façon comparative, un premier fer de lance pour la linguistique historique en train de naître.

On ne s'étonnera donc pas que Charles Nodier, qui se présentera à l'Académie française en 1824 et la rejoindra en octobre 1833, ait incarné l'un des membres les plus enthousiastes de l'équipe de rédaction du *Dictionnaire historique de la langue française* censé prendre la suite du *Dictionnaire de l'usage*, dont la sixième édition paraissait en 1835.

### Un « dictionnaire historique » très moderne

De fait, le 22 mai 1834, comme il est rappelé dans les comptes rendus des séances de la Compagnie, « l'ordre du jour de l'Académie appelait la nomination de la commission » ayant à « présenter un rapport sur les travaux que peut se proposer l'Académie après avoir achevé son dictionnaire ». Charles Nodier est alors directeur de l'Académie, et le 18 décembre de la même année, « un membre » de l'Académie – de manière presque certaine l'auteur du dictionnaire des onomatopées – « développe l'idée de la composition d'un grand dictionnaire historique et littéraire de la langue française ». S'y ajoute l'utile précision que si le projet était retenu, le philologue romaniste élu à l'Académie française en 1807, François Raynouard, mettrait à la disposition de la commission « quelques parties d'un grand travail sur la langue française ». Ce qui fut fait.

Comme à son habitude, l'Académie n'était pas en retard ; de fait, le mouvement alors moderne et même à dire vrai pionnier correspondant à la linguistique historique et comparative ne lui était en rien étranger. C'est au demeurant sans discussion que, le jeudi 12 mars 1835, « l'Académie décide qu'elle s'occupera d'un grand dictionnaire historique de la langue française », en fait le titre définitif, et le jeudi 14 mai 1835 est déjà élue « la Commission du dictionnaire » qui y correspond. Charles Nodier en est alors nommé rapporteur, accompagné dans sa tâche par François-Xavier Droz, Étienne de Jouy, Roger Campenon et Samson de Pongerville.

Ce dictionnaire se révèle assurément remarquable et de haute érudition, mais il ne bénéficiera hélas que de quatre volumes parus entre



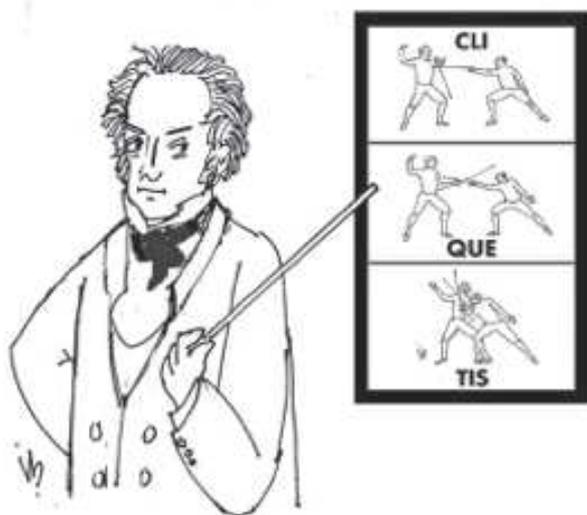


1865 et 1894, en n'offrant que la lettre A. Aussi, faute de pouvoir imaginer une fin proche, la Compagnie décida-t-elle en 1867 de reprendre la révision traditionnelle du dictionnaire de l'usage qui paraîtra en 1878, illustrant ce que l'Académie française appelait alors son « double travail ». C'est cette « double tâche » qui est présentée le 23 janvier 1872 à l'empereur du Brésil, rendant visite à l'Académie française : d'un côté le « dictionnaire historique de la langue française », et de l'autre son « dictionnaire de l'usage ». Il n'en reste pas moins que Nodier et l'Académie n'avaient pas fait défaut au mouvement scientifique qui fut si bénéfique à la philologie.

### L'ardent visionnaire des onomatopées...

En reprenant le propos du grammairien et philosophe Dumarsais, Charles Nodier rappelle dans la préface de son *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, que l'onomatopée correspond à « une figure par laquelle un mot imite le son naturel de ce qu'il signifie ». Et d'évoquer le

Honneur aux armes, respect au maître



traditionnel « glou-glou » de la bouteille ou le « cliquetis » des armes qui s'entrechoquent. Charles Nodier ne se contente cependant pas de ces exemples simplistes, poète sensible à la musique des mots, il est ainsi convaincu que les onomatopées sont à l'origine de la plupart des termes que nous utilisons. Il part notamment du principe que chaque lettre reflète une sensation première et il est par exemple persuadé que « les lettres gutturales G et K expriment universellement l'idée de gorge et de gosier », ou bien encore que « la nasale N indique le nez ».

Il pousse de fait très loin la recherche de possibles onomatopées, aux limites de l'étymologie savante et de l'interprétation poétique. Et par





exemple « agacement, agacer » sont-ils présentés comme issus « du son dont on se sert pour irriter ou agacer les animaux, ou bien du bruit que produit sous les dents un fruit acide, ou un fruit qui n'est point à maturité, et dont l'effet est d'agacer les dents ». Il y a chez Nodier la constante volonté de justifier phonétiquement le plus grand nombre de mots, mêlant les explications fondées sur des faits savants à la sensibilité d'un poète visionnaire attentif à leurs effets sonores. Ainsi, « zeste », explicite-t-il, n'est autre qu'« une zone très mince qu'on enlève de la peau d'une orange, en glissant vivement contre sa superficie le tranchant d'un couteau ». Alors, fort de cette description particulière, il ajoute sans hésiter que « le petit bruit qui en résulte a motivé cette dénomination qu'on a étendue depuis à d'autres acceptions, tant propres que figurées ».

### Un superbe voyage à travers les langues et leur histoire

On a peine à être constamment convaincu, mais on est indubitablement sensibilisé au rôle créateur de l'onomatopée. Dans son *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Pierre Larousse n'a sans doute pas tort de souligner que « l'auteur va un peu trop loin lorsqu'il considère l'onomatopée comme la source unique de toutes les langues », mais après tout qu'importe l'exactitude scientifique pourvu que soient stimulées la réflexion sur l'origine des mots et la certitude qu'ils portent en eux toute une histoire sensible à radiographier.

C'est à travers leur origine latine, grecque, celtique, entre autres, que Charles Nodier nous fait en effet rêver, et si sa loupe d'historien de la langue se métamorphose prioritairement en un cornet acoustique, parfois faussé par l'imagination du poète, il a offert à ses lecteurs depuis le lycée – son dictionnaire y étant recommandé – le plaisir du merveilleux des mots à travers les siècles. Au moment où fort heureusement le goût des langues anciennes n'est pas éteint, en rappelant ce propos si lucide de Xavier Darcos extrait de son *Dictionnaire amoureux de l'école*, « les langues anciennes ne sont pas mortes mais tuées », eh bien, relisons avec délice et profit le *Dictionnaire raisonné des onomatopées* où Nodier les ressuscite à chaque page. Arrière les tueurs de langue !

Jean Pruvost





# Les mots en famille

---

## Le masque sans la plume

Nous connaissons l'émission littéraire « Le Masque et la Plume » sur France Inter, mais qui aurait pu imaginer que le **masque**, cette fois-ci sans la plume, serait au cœur de notre vie quotidienne à cause d'un vilain petit virus ? **Personne !**

Les **personnalités** politiques nous montrent aujourd'hui la nécessité de porter un **masque** pour nous protéger. Ainsi sommes-nous devenus des **personnes masquées**.

Mais saviez-vous que chaque **personne** met un masque sur un masque ?

Le mot *personne* dérive de l'étrusque *phersu*, « le masque de théâtre ». Les Latins en ont fait le mot *persona* par étymologie populaire sous l'influence du verbe *personare*, « résonner ». En effet, le masque de théâtre dans l'Antiquité servait aussi de porte-voix pour amplifier le son et rendre ainsi les acteurs plus audibles.

Nous portons donc un masque dès notre naissance. Martin Luther King en faisant un rêve donna toute sa valeur au mot *personne*.

« Je fais le rêve que mes quatre jeunes enfants vivront un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés pour la couleur de leur peau, mais pour le contenu de leur "personne". »

Quant aux Anglais, ils en ont fait aussi le mot *parson*, « la personne responsable de la paroisse », c'est-à-dire le prêtre.

Maintenant que nous savons que derrière chaque **personne** se cache un masque de théâtre, il est temps de mettre **bas les masques** pour **démasquer** cette fois-ci l'étymologie du mot *masque* lui-même.

Le **masque** est censé protéger le visage. Ainsi avons-nous le masque d'escrime, le masque médical, le masque à gaz...



Mais ce masque est en réalité un véritable sortilège. Il vient de l'italien médiéval *maschera*, lui-même dérivé de *maska*, qui veut dire « noir » et désigne aussi « la sorcière » ou « le démon ». Les anciens déguisements consistaient à se noircir le visage et le corps. D'où le **mascara** pour le maquillage.

En provençal, la sorcière se dit *masco*. Dans son dictionnaire, *Le Trésor du Félibrige*, Frédéric Mistral relève le dérivé *mascoto*, « sortilège », qui donnera en français la **mascotte** dont se sont emparées bien des marques pour leur publicité.

C'est à partir des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles que le masque devient festif. Se développe alors le **masque de théâtre** et de carnaval. La ville de Venise en devient l'une des références les plus célèbres. Ainsi peuvent se jouer de véritables **mascarades**.



**Porter le masque**, c'est donc, en fait, retrouver la liberté. Sans **jeter le masque**, restons donc optimistes, peut-être pourrions-nous alors chanter à nouveau ce couplet de la chanson *Le Bal masqué*, de la Compagnie créole :

« Au bal, au bal masqué, ohé, ohé  
Devinez, devinez, devinez qui je suis  
Derrière mon loup, j'embrasse qui je veux, je veux  
Aujourd'hui, (aujourd'hui) tout est permis (tout est permis)  
Aujourd'hui, (aujourd'hui) tout est permis (tout est permis)... »

**Philippe Le Pape**  
Délégation de Touraine



# Le sens des mots

---

Le français actuel comporte beaucoup de mots que l'on a souvent du mal à comprendre. En voici quelques-uns.

**application** n. f. Anciennement l'application était l'action de poser une chose sur une autre, par exemple un enduit sur un mur. C'était aussi la façon d'appliquer son esprit, c'est-à-dire d'avoir une attention soutenue : on travaillait avec application. Aujourd'hui on entend beaucoup le mot *application* en termes informatiques. Dans ce domaine, une application (ou un applicatif) est un programme (ou un ensemble de logiciels) directement utilisé pour réaliser une tâche ou un ensemble de tâches dans un secteur formant un tout. Exemples d'application : installer et utiliser un éditeur de texte ou un navigateur internet ou un jeu vidéo.

**androïde** n. m. et adj. Un androïde est un automate à apparence humaine, un robot.

**Android** n. propre. En informatique, ce mot (avec une majuscule, sans tréma sur le *i* et sans *e*, mais prononcé de même), c'est le système d'exploitation mobile utilisable sur les *smartphones*, les tablettes, les ordinateurs, les postes de télévision, etc., le plus employé dans le monde. On peut le comparer à une pile de logiciels, ce qui explique qu'avec le doigt on puisse pousser chaque feuille pour découvrir l'application sous-jacente.

**implémentation** n. f. Encore un anglicisme pour dire « mise en œuvre ». Ce terme est employé pour la mise en place, sur un ordinateur, d'un système d'exploitation ou d'un logiciel adapté aux besoins de l'utilisateur. Le verbe **implémenter** en découle.

Jean-Michel Luéza

Délégation de Bordeaux





# À proscrire

**Tracking** n. m. sing., nom générique issu de recherches internationales pour désigner différentes formes de traçage, de pistage, d'enquête épidémiologique, de suivi de contacts utilisant les techniques numériques de la téléphonie mobile et destinées à remonter les chaînes de contamination, afin de réduire la diffusion du virus. Évoquant en français la « traque » (action de poursuivre, de traquer quelqu'un ou un animal), le mot prend instantanément une connotation négative.

Ce mot étant « à proscrire », on peut utiliser **traçage, traçage numérique, suivi des cas contact, suivi de contact, pistage, enquête épidémiologique, traçage de contact.**

Christian Tremblay

NDLR : Voir le site : <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

Vocabulaire

Jeux

## Vocabuliste

**À vous de trouver la bonne définition\*.**

### 1. CENTON

- A. Personnage de crèche provençale.
- B. Sentinelle pontificale.
- C. Pièce de vers ou de prose, faite de fragments empruntés à divers auteurs.

### 2. CÉROPLASTIQUE

- A. Art de modeler en cire.
- B. Lieu de stockage des plastiques agricoles.
- C. Forme donnée aux bois des cerfs.





### 3. CERVAISON

- A. Période où le cerf est bon à chasser.
- B. Période de fermentation de la cervoise.
- C. Période de repos du cerveau.

Jean Laquerbe

\* Réponses : 1. C 2. A 3. A

---



---

## Trouvez l'auteur\*

---

Je ne puis me dispenser [...] de donner l'étymologie du mot *banquiste* et sa véritable signification, car ce serait en vain qu'on les chercherait dans le dictionnaire de l'Académie.

Je vais humblement suppléer à cette omission.

Le mot *saltimbanque* vient de trois mots italiens, *saltare in banco*, « sauter sur un banc ».

Cette dénomination, qui s'appliqua d'abord aux sauteurs, s'étendit ensuite aux bateleurs ou faiseurs de tours de force, et enfin, par assimilation, à tous ceux qui abusaient de la crédulité publique.

Le fréquent usage de ce mot ayant fait comprendre la nécessité d'en abrégier la longueur, on se contenta des deux dernières syllabes, et, par suite, du mot *banque* dérivait tout naturellement celui de *banquiste*, qui signifie à la fois l'individu qui fait sa profession de la banque, et celui qui cherche à faire des dupes à l'aide de promesses mensongères. Le premier se trouve sur la place publique, le second s'épanouit dans la réclame.

La grande variété des banquistes et les moyens divers dont ils font usage ont dû nécessairement amener la création d'une hiérarchie ; aussi dit-on : la haute banque, la banque et la basse banque, comme on dit l'aristocratie, la bourgeoisie et le prolétariat.

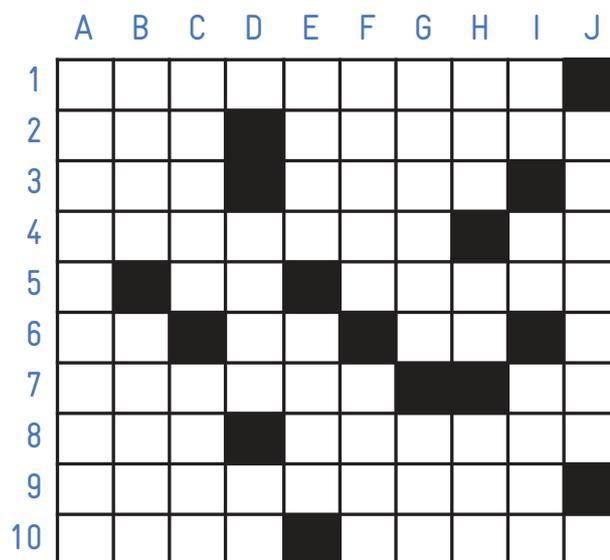
---

\* Solution page XII.





## Mots croisés de Melchior



Jeux

1. Comme la flûte de Papageno.
  2. Sans voiles. Peu éclairantes.
  3. Déchiffres. Pas toujours de cocagne.
  4. De marchandises ou de connaissances. Pas départementale.
  5. Cognait sur le Nil. Boutures.
  6. Dedans. Cours, vole ! Célé.
  7. Frère de Nannerl. Démonstratif.
  8. Indien en Amérique. Souvent religieuses.
  9. Elle conte.
  10. Vide. Sans retour, en principe.
- A. Peut se faire au sérail.
  - B. Sa reine doit avoir une voix magnifique. Il lave, la tête en bas.
  - C. Père de Marius. Il est préférable qu'il ne soit pas pointé.
  - D. Passa à l'eau. Petit ruisseau.
  - E. Pont de Paris, célèbre par son zouave. Gréa.
  - F. Un peu de lait dans le thé. Chercha à identifier du bout des doigts.
  - G. Boivent à la source. Lieu douillet.
  - H. Roulés. Pronom. Le même, emphatique.
  - I. Fin d'infinif. Note. Repas célèbre.
  - J. Ne manquant pas de jugeote.

\* Solution page XII.





# Nous l'écrivions jadis

---

**Dans *Défense de la langue française* (n° 17, janvier 1963).  
Extrait de l'article émanant du Cercle Ambroise-Paré, intitulé  
« L'accent circonflexe ».**

*Les Archives médico-légales de Normandie* ont publié dans leur numéro d'août-septembre un article véhément contre la mauvaise prononciation des annonceurs et commentateurs de la Radio. L'auteur, qui signe « l'Archiviste », rappelle à ses lecteurs les droits d'un signe orthographique fort oublié et pourtant nécessaire : l'accent circonflexe. Citons :

« [...] Une bonne fois, tâchons de faire entrer dans notre mémoire et dans notre œil : **symptôme, symptomatique, syndrome, pédiatre et pédiatrie, psychiatre et psychiatrie, arôme, moelle épinière** (pas de circonflexe, pas de trémas, pas d'œ collés), **mûr, sur** (d'un goût acide), **côlon, colique** (adjectif, qui appartient ou se rapporte au côlon, là pas de circonflexe), **colique** (substantif, douleur d'entrailles), **mû, croître, recru** de fatigue, **ruine, abîme, atome, brome, chrome, glaucome, condylome, brûlure, bâillement, crâne** et ses dérivés s'écrivent avec un circonflexe sauf les mots commençant par *crano, cranio*, le Larousse dit **cranien** sans accent, **îlot, pâlot, piqûre**...

**Chapitre, égout, gaine, goitre, zone**... tout comme **Le Havre**... n'ont pas de circonflexe.

Autre sujet d'embarras, le bataillon des adverbes : ceux qui « en » ont et ceux qui « n'en » ont pas. Je vous renvoie à l'école et aux manuels. [...]

On écrit avec un accent circonflexe les adverbes suivants : **assidûment, congrûment, continûment, crûment, dûment, goulûment, incongrûment, indûment, nûment.** »

On rend un très mauvais service aux enfants en ne leur apprenant pas avec soin ces particularités orthographiques. Devenus adultes, ils devront les rapprendre et surtout les retenir, et ils y auront beaucoup de mal.





# Pas, point, mie, goutte les trois mousquetaires de la négation

---

**Michel Feltin-Palas nous a autorisés à reproduire sa lettre d'information – Sur le bout des langues –, du 17 mars 2020, pour *L'Express.fr*.**

**Inscrivons-nous nombreux à cette « infolettre » ! La direction de *L'Express* saura que le sujet de la langue intéresse de nombreux lecteurs, et pourra décider de pérenniser cette lettre d'information.**

**L'inscription est gratuite ! Il suffit de suivre ce lien : <http://bit.ly/2Al0JZ1>.**

*Ne* et *pas* semblent à notre grammaire ce que Roméo et Juliette sont à la tragédie : deux éléments indissociables, unis depuis toujours et à jamais. Grave erreur...

« Je ne sais pas » ; « je ne crois pas » ; « il ne faut pas » ; « vous ne devez pas »... Pour exprimer la négation, j'ai longtemps cru que l'on recourait depuis la nuit des temps à ces deux petits mots connus de tous : *ne*, suivi de *pas*. J'en déduisais qu'il en était ainsi de toute éternité et cela me convenait très bien.

Jusqu'au jour où un linguiste de mes amis m'a appris que je faisais erreur sur toute la ligne. Longtemps, en effet, *ne* est resté aussi seul que Robinson Crusoé sur son île. « Je ne veux », « je ne prends », « je ne doute » : c'était tout et cela suffisait.

C'est seulement au XI<sup>e</sup> siècle que notre *pas* fait discrètement son apparition. À l'époque, on éprouve le besoin, dans certains contextes, de renforcer le *ne* par des mots exprimant des quantités minimales,





chacun ne s'employant que dans un domaine bien délimité. *Pas* est ainsi réservé au déplacement. « Il ne marche pas » signifie littéralement « il n'avance même pas d'un pas ». De même, *goutte* s'applique à la boisson. « Tu ne bois goutte » veut dire : « Tu ne bois même pas une goutte ». Et ainsi de suite : *mie* est destiné à la nourriture (« il ne mange mie », au sens de « miette ») ; *point*, à l'espace (« je ne bouge point »). Et lorsque l'on veut exprimer le peu d'estime que l'on éprouve pour son interlocuteur, on a le choix entre une multitude de mots pittoresques désignant des objets sans grande valeur : « tu ne vaus (graphie garantie d'époque) un dé/une laitue/le tronc d'un chou/un charbon/un bouton »... Mécanisme dépréciatif que l'on retrouve d'ailleurs encore aujourd'hui dans l'expression « cela ne vaut pas un clou ».



La situation évolue dès le XII<sup>e</sup> siècle. *Pas*, *point*, *mie*, *goutte*, nos trois mousquetaires de la négation, se désécialisent et sont désormais employés indifféremment dans n'importe quelle situation. Et ce jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle environ, où *pas* s'impose presque exclusivement au détriment de ses concurrents. Les méritoires efforts





de Racine, Molière et Corneille en faveur de *point* n'y pourront rien. Seule exception notable : *ne* continue de s'employer seul lorsqu'on évoque une situation virtuelle. Il nous en reste d'ailleurs des traces en français moderne dans plusieurs tournures au charme un peu suranné : à *Dieu ne plaise, qu'à cela ne tienne, si je ne m'abuse, je ne saurais vous dire*, etc.

Globalement, nous en sommes toujours là... du moins à l'écrit. Car, à l'oral, le *ne* a tendance à disparaître. « *Il arrive pas* », « *tu sais pas* », « *on peut pas* », « *c'est pas vrai* » : c'est ainsi que nous nous exprimons le plus souvent. Et que ceux qui y verraient une dégradation honteuse de la langue française se rassurent. Cette disparition du *ne* à l'oral est attestée depuis au moins le XVII<sup>e</sup> siècle, et pas simplement dans les milieux populaires : on en trouve des traces dans le journal du médecin du jeune Louis XIII ! Ce qui est vrai, c'est qu'elle se renforce actuellement. Selon les linguistes, il est probable qu'elle s'amplifie encore au point de faire passer dans les décennies qui viennent le *ne* pour un archaïsme.

On arrivera alors à ce paradoxe : la négation s'exprimera par un seul terme, *pas* qui, au départ, avait une valeur positive. Un faux pas, en quelque sorte...

Michel Feltin-Palas

---

#### Références bibliographiques :

- Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français* (Bordeaux, Bière, § 107, 283).  
 Guy Raynaud de Lage, *Introduction à l'ancien français* (Armand Colin, 3<sup>e</sup> éd. revue par Geneviève Hasenhor et Marie-Madeleine Huchet, 2019, § 316).  
 Alain Rey et Marianne Tomi, *Dictionnaire historique de la langue française* (Le Robert, 2004).  
 Alfred Schweighæuser, « De la négation dans les langues romanes du midi et du nord de la France » (Bibliothèque de l'École des chartes, 1852 (13), p. 203-247).





# L'orthographe, c'est facile !

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

**acompte** n. m. Un seul *c* dans ce mot, ce qui est logique puisqu'il a été forgé par agglutination de l'ancienne locution adverbiale *à compte*, laquelle, par ellipse, signifiait qu'on avait donné ou reçu quelque chose sur une somme due : « *Il a versé cinq mille francs à compte* ».

**ardoise** n. f. Le singulier est logique dans **un gisement d'ardoise** (on y exploite la roche, non des feuillets de roche déjà découpés !).

**brique** n. f. Le pluriel est obligatoire, parce que logique, dans **un mur de briques posées de chant**. On ne pose pas, d'un bloc, un mur entier ! Non, on superpose de chant, c'est-à-dire sur leur face étroite, les parallélépipèdes de terre argileuse séchée au soleil ou cuite au four.

**hormis** prép. Cette préposition qui signifie « sauf », « excepté », a été forgée à partir du verbe *mettre*, plus précisément du syntagme *mis hors*, construit avec le participe passé *mis* (féminin : *mise*), au sens d'« exclu ». Le *s* final de *hormis* relève donc de l'évidence.

Attention aux confusions avec l'orthographe de *parmi* (voir ci-dessous) !

**parmi** adv. et prép. Pour éviter de commettre dans *parmi* une faute d'orthographe trop courante consistant à indiquer un *s* final abusif, il faut avoir en tête que la seconde syllabe de ce mot n'est autre que le début de *milieu*. « Être *parmi* ces personnes » équivaut littéralement à « être au *milieu* de ces personnes ».

Jean-Pierre Colignon



# Le saviez-vous ?

## Quelques expressions... à propos de *corde* (suite)

---

**Filer sa corde**      Celui qui commettait un crime ou un grave méfait risquait, autrefois, de finir pendu. Il prenait donc ainsi l'initiative de tresser lui-même le chanvre qui un jour peut-être lui vaudrait de « bénir la foule avec ses pieds » !  
Par extension, au sens moderne, commettre des actions qui entraîneront de gros inconvénients, de graves difficultés, une conclusion malheureuse.

**Se mettre la corde au cou**      *Avoir la corde au cou, être la corde au cou*, c'est se trouver en état de soumission, de dépendance absolue, tels des prisonniers, des esclaves, des otages, etc. Par comparaison humoristique, et en parlant toujours d'un garçon, d'un jeune homme, plus rarement d'un homme mûr, mais quasiment jamais d'une femme, *se mettre la corde au cou* désigne le fait de se marier !

**Tenir la corde**      Très employée dans le domaine des sports (athlétisme, cyclisme, automobilisme, hippisme...), cette expression désigne le fait de s'être placé en tête des concurrents et calé près du bord intérieur d'une piste. Cette position avantageuse permet d'avoir à parcourir moins de distance que ses adversaires.

Dans les hippodromes, la limite intérieure des pistes était effectivement concrétisée par une corde.

S'obstiner à vouloir « tenir la corde » sans s'être placé en tête conduit souvent à la défaite si l'on reste « enfermé » au sein d'un peloton...

**Avoir plusieurs cordes  
à son arc**      Disposer de moyens différents pour arriver à ses fins, voire, plutôt et plus simplement, être prévoyant, par exemple en emportant une ou deux cordes supplémentaires au cas où la première casserait, rendant l'arc inutilisable... « *On ne demande plus à l'enseignant de n'être qu'un bon technicien, il doit avoir plusieurs cordes à son arc et doit pouvoir contribuer au développement de son club, être capable d'animer et de gérer.* » (François Robert, *Enseigner le droit à l'école*, 1999.)

Jean-Pierre Colignon

# L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

---

## Les batailles : des parties de campagnes ?...

La chronique précédente d'orthotypographie (« *De guerre(s) las... »* ) a été consacrée, sans pour autant épuiser ce point précis, au mot *guerre*. Le nombre de conflits armés de quelque importance qui ont marqué l'Histoire, et qui pour cette raison ont été qualifiés de « guerres », ne permet pas d'être exhaustif dans un article. De plus, il convient d'examiner également le traitement orthotypographique que l'usage a entériné pour d'autres termes, tels *bataille*, *campagne*, *expédition*, *opération(s)*, *retraite*, *prise*, *croisade(s)*, *massacre*, *sac*, *siège*, *combat*...

Le vocable qui revient le plus souvent est sans doute *bataille*, auquel on n'accorde pas la majuscule, quel que soit le contexte : *la bataille de Bouvines*, *la bataille de Valmy*, *la bataille de la Marne*, *la bataille des Dunes*, *la bataille des Éperons d'or*, *la bataille des Thermopyles*, *la bataille d'Alger*, *la bataille d'Angleterre*... Il semble toutefois que l'on puisse accepter, pour cette dernière dénomination, et notamment de la part d'historiens britanniques, un *B* majuscule, éventuellement dans le raccourci absolu : « *la Bataille* ». Est-il besoin de rappeler qu'il s'agit de la bataille aérienne vitale, héroïque, menée par les pilotes de la Royal Air Force, seuls, contre la Luftwaffe alors que l'aviation allemande bombardait la Grande-Bretagne et qu'une invasion pouvait être redoutée ?... Le 20 août 1940, Winston Churchill rendait hommage à cette poignée d'aviateurs : « *Never in the field of human conflict was so much owed by so many to so few* » (« Jamais dans l'histoire des conflits tant de gens n'ont dû autant à si peu »)...

On peut envisager de mettre entre guillemets, mais en conservant

la minuscule à *bataille*, l'expression « *bataille d'Alger* », parce qu'elle désigne un simple épisode, mais marquant, de la guerre d'Algérie.

Austerlitz est fréquemment surnommée « *la bataille des Trois Empereurs* » parce qu'elle opposa Napoléon I<sup>er</sup> à Alexandre I<sup>er</sup> de Russie et à François II d'Autriche... Ce surnom entraîne généralement les guillemets, et souvent les deux majuscules à *Trois* et à *Empereurs*, mais *bataille* reste avec une minuscule.

D'une façon générale, il n'est pas nécessaire, le plus souvent, d'employer le terme générique, et l'on dit : à *Fontenoy*, à *Valmy*, au *Chemin des Dames*, à *Trafalgar*...

Terme toujours sensible aux yeux de bien des gens, *croisade(s)* est donné sans majuscule initiale par les dictionnaires généraux contemporains usuels. Ce ne fut pas toujours le cas, et les ouvrages d'histoire publiés aujourd'hui, voire des encyclopédies, perpétuent les différences de sentiments à l'égard des croisades. Une « marche » orthotypographique assez suivie a prôné la capitale quand le mot était au pluriel (*les Croisades*), mais la minuscule initiale au singulier (*la quatrième croisade*, *la croisade des enfants*, *la croisade des pastoureaux*...). La réalité est que l'usage flotte beaucoup, même quand les opinions politiques ne viennent pas imposer ou rejeter la majuscule à *croisade(s)*... et à *croisés*. Selon les auteurs, on lit aussi bien *Croisade des pastoureaux* que *croisade des Pastoureaux*, *croisade des Enfants* que *croisade des enfants* ou *Croisade des enfants* !

Heureusement, tout le monde s'accorde sur les minuscules quand il s'agit de *la croisade contre les albigeois*, de *la croisade contre les cathares*. Ou d'une croisade contre les incivilités, ou bien d'une croisade en faveur des libellules...

Il n'y a plus... guère de place : il me faut reporter la suite et fin au prochain numéro !

Jean-Pierre Colignon

# Courrier des internautes

**Question :** « *Pluie* » est un nom féminin. Pourquoi dit-on qu'*il pleut* ?

**Réponse :** Vous conjuguez le verbe *pleuvoir*. Son sujet *il*, nommé, faute de mieux, « pronom personnel », marque certes la personne grammaticale, la troisième du singulier, seule possible, mais ne vaut pas « la pluie », on ne dit pas « *la pluie pleut* » : sujet apparent, ce pronom ne remplace aucun nom.

Le verbe, lui, est impersonnel. Le substantif dont il est proche ne fournit donc pas le genre de son sujet : dans *il pleut*, comme dans *il neige*, *il grêle*, *il vente*, *il tonne...*, *il* est considéré de genre neutre, bien que notre langue ne comporte normalement que le féminin et le masculin. Vous le constatez, *la neige*, *la grêle...* n'entraînent pas davantage que *la pluie* un pronom féminin sujet du verbe apparenté.

Mais *pleuvoir*, *tonner* et *grêler*, généralement et traditionnellement impersonnels, ont par ailleurs des emplois personnels figurés plus récents (*Les coups pleuvent. La vieille tonne sans cesse contre notre époque. Sa vigne a été grêlée.*).

Parmi les verbes strictement ou essentiellement impersonnels, d'autres que ceux concernant les phénomènes météorologiques doivent être mentionnés : *falloir*, *s'en falloir*, *s'agir*, la tournure *il y a...*

D'autres verbes habituellement personnels sont employés impersonnellement : *Des petits bonheurs m'arrivent tous les jours*, *Quelque chose tombe du toit* deviennent banalement *Il m'arrive tous les jours des petits bonheurs*, *Il tombe quelque chose du toit*. Toutefois, dans la subordonnée, on se passe pour eux du pronom *il* (*Elle dit que quelque chose tombe du toit*), tandis qu'on le conserve avec les impersonnels stricts (*J'ai vu qu'il pleuvait*).

André Choplin

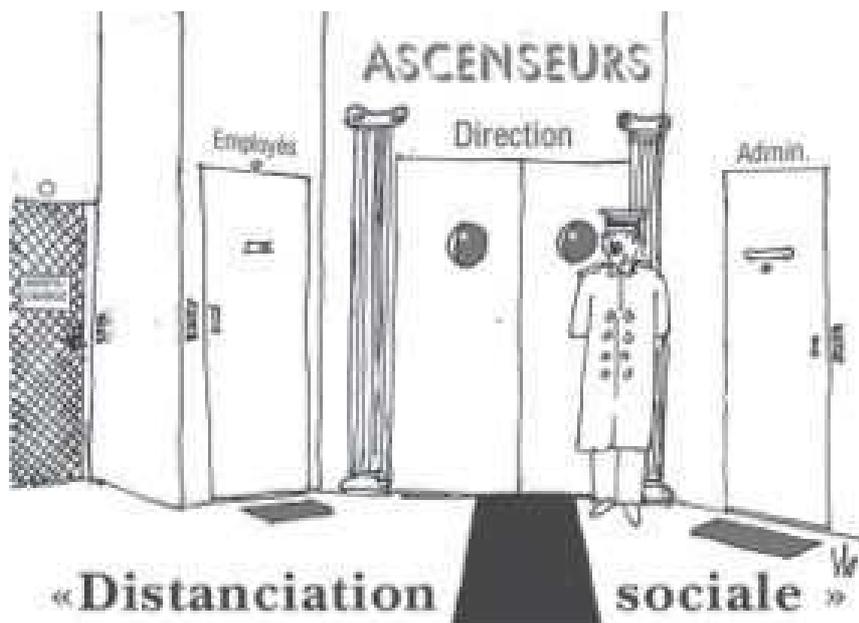


# Nous courons à la catastrophe

Nous vivons des temps dangereux. On ne peut pas allumer sa télé sans voir, au bas de l'écran, un petit bandeau où court à une vitesse affolante ce message : « Alerte info. » On ne peut entendre son téléphone mignon (en globish, *smartphone*) faire clic, sans, si on a l'application « dédiée », lire : « Urgence. » Mais citons plutôt quelques exemples : « Alerte info : le top-modèle Lila Debores annonce ses fiançailles avec le joueur de tennis John Revers-Smash » « Urgence : la sous-secrétaire aux Travaux publics, Irène Lemoignon, révèle une baisse significative du chômage de 0,02 % ». Si vous captez ces informations apocalyptiques, on peut dire que vous aurez eu chaud. Si vous ne les captez pas, vous foncez dans le mur, vous courez tout droit à la catastrophe : vous allez passer pour un imbécile aux yeux de celui qui sait « ce qu'il faut savoir », comme dit son journal.

Bernard Leconte

## Nouveau monde ?





# Pluriel se meurt, pluriel est mort...

---

C'est ce que Bossuet pourrait s'écrier s'il revenait...

Contrairement à la langue chinoise, par exemple, la langue française, comme l'ensemble des langues indo-européennes et sémitiques, connaît la notion de pluriel. Quand on cite des notions, des individus, des objets, en nombre supérieur à *un* (donc de deux jusqu'à l'infini), le substantif, l'adjectif et le verbe qui les concernent adoptent une forme particulière, qu'on nomme **le pluriel**.

Cette notion est fort simple. Dans les noms et les adjectifs, ce pluriel est marqué dans l'immense majorité des cas par l'adjonction de la lettre *s* à la fin du mot. Par exemple, **un député, des députés**. Dans les verbes, ce pluriel consiste en une forme particulière que tout francophone connaît depuis ses premiers vagissements. Par exemple, un enfant de trois ans exprime fort bien la différence qu'il ressent entre « le chat **est** gentil » (il parle du chat de la maison) et « les chats **sont** gentils » (l'espèce féline dans son ensemble). Il ne s'agit donc pas là d'une forme complexe, que seuls posséderaient des érudits ayant longtemps transpiré sur les difficultés grammaticales de notre langue, par exemple sur le participe passé, dont on dit cependant beaucoup trop de mal.

Mais quel kobold sorti de l'enfer a, ces dernières années, frappé de nombreux francophones sur la boîte crânienne ? Le pluriel semble mourant.

On a entendu un ministre, dont on taira le nom, assurer sur les ondes que « *cinq milliards a été dépensé* ». C'est peut-être à titre de compensation que ce même ministre a aussi susurré que « *parmi les connaissances scientifiques actuelles, aucune ne **sont** inutiles* ». Le singulier pour cinq milliards et le pluriel pour zéro ! On est en droit de penser que ce ministre régissait la France avec une intelligence égale à celle qu'il déployait dans l'usage de sa langue maternelle...





Pendant la campagne électorale de 2017, on a entendu et lu sur l'écran, trois fois par jour, avec beaucoup de constance, que « *c'est notre liberté et notre dignité qui est en cause* », sans remarquer que 1 + 1, ça fait presque toujours 2, et que deux, c'est dans le champ de compétence du pluriel.

Une présentatrice de France 3, faisant allusion aux élections municipales toutes proches et aux maires des 35 000 communes de France, nous a assuré, le 3 janvier 2020, que « *beaucoup ne se représentera pas* ». Si *beaucoup* est du singulier, on se demande dans quelle case on doit placer *peu*...

France 5 a prétendu, l'après-midi du 1<sup>er</sup> février 2020, que « *80 % des Indiens de ce village a été décimé* ». Même si on fait mine de ne pas remarquer que « *décimer 80 %* » d'une population signifie « *en supprimer 8 %* » (il en reste donc 92 %), l'emploi du singulier pour *quatre-vingts* est tout de même douloureux pour l'oreille.

On souffre tout autant de l'énoncé « *93 % du dispositif est installé* » (France 3, 6 février 2020). Le « *pluriel France 3* » ne commencerait-il donc qu'à 94 ?!

Et que dire de « *la plupart des analyses est en cours* » (encore France 3, 1<sup>er</sup> octobre 2019) ? Il serait bien étonnant que la plupart des analyses se réduisent à une seule analyse et soient responsables du chômage de nombreuses laborantines...

Quant à l'affirmation selon laquelle « *la moitié des repas préparés chaque jour dans cet établissement est végétarien* » (France 3, 2 mars 2020), elle nous plonge dans l'insondable abîme de la sottise humaine : le constat « *est végétarien* » (masculin singulier) se rapporte-t-il à *moitié* (féminin singulier) ou à *repas* (masculin pluriel)... ou un peu aux deux à la fois ?

Une autre question **brûlante** : le niveau actuel de nos écoles primaires et de nos lycées serait-il pour quelque chose dans cet océan de dégénérescence dans lequel se noie le français, langue que l'écrivain italien Brunetto Latini (1220-1294), qui fut le maître de Dante, qualifiait de « *parleüre délitabile* » (parler délectable) ?

André Cherpillod





# Espèce en danger\*

---

C'est une espèce sans en être une. C'est plutôt une sorte... ou un genre de truc. Ce peut être une sorte de dispositif, un genre de machine, une espèce de baleine ou de parapluie... Je sens que j'ai du mal à me faire comprendre... Ah voilà : c'est à la fois une espèce et son genre. Cela se précise et j'aurais dû commencer par là : le mot *espèce* est bien du genre féminin, non ? Mais ce qui met cette « espèce » en danger (ainsi que ma bonne humeur) est une tendance généralisée à l'ignorer en jetant une passerelle entre l'article indéfini qui la précède et le complément du nom qui la suit, pour les accorder en genre.

Démêlons le vrai du faux:

- **Une espèce de fusée** : bon.
- « Un espèce de truc » : pas bon.
- **Une espèce de machine** : bon.
- « *Un espèce de machin* » : pas bon.

Pourtant, en remplaçant *espèce* par ses synonymes, il ne viendrait pas à l'idée des personnes qui se trompent, et finissent par tromper les autres, de dire :

- « *Un sorte d'avion.* »
- « *Une genre de fusée.* »
- « *Une type de voiture.* »

Non mais !

Michel Dutilleul

---

\* Michel Dutilleul nous a adressé cet article, que vous retrouverez, avec quelques autres, sur son site : <http://latempesurletitre.e-monsite.com/>. Il vous y « *souhaite un bon voyage dans [s]on univers d'humour, d'émotion, de fantaisie...* ».





# Quelque part

L'inconnu fascine. « On prend toujours un train pour quelque part, un grand train bleu, un grand train blanc, un grand train noir », chantait Bécaud. Et le groupe « Pacifique » de nous rappeler à son tour en 1994 qu'« il y a toujours quelque part une raison de croire, un rêve, un espoir de vivre une autre histoire, pour tout effacer et tout recommencer ». Ce « quelque part » là est le lieu de nos songes ou de nos désirs. Il motive notre espérance.

Quittons la poésie et les chansons. « Quelque part » peut désigner l'endroit incertain où se cache l'objet égaré. « Où sont mes clés ? Elles sont bien quelque part. »

Il peut encore évoquer pudiquement l'arrière-train où, usant d'un euphémisme familier, j'ai envie d'envoyer mon pied.

Mais que signifient ces « quelque part » qui émaillent aujourd'hui des propos sans lien avec une quelconque localisation ? Que veut-on dire au sujet d'un jugement en le qualifiant d'inattendu « quelque part », d'une attitude critiquable « quelque part », d'une augmentation du taux de chômage « quelque part » ou d'une bonne décision prise « quelque part », toutes expressions entendues sur les ondes ? Ce « quelque part » là, aussi impropre qu'inutile, laisse l'auditeur dans le flou d'une pensée embrumée qui va, n'en doutons point, s'évaporer « quelque part ».

Maurice Véret

## Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.





# La langue française pour...

---

## Un professeur en sciences médico-légales et criminologue



Le 31 janvier dernier, les membres d'un jury franco-qubécois<sup>1</sup> ont décerné le **prix culturel de la Francophilie Bernard-Landry** au professeur Ronald Nossintchouk pour l'ensemble de son œuvre, à la fois littéraire, universitaire et scientifique.

Rappelons qu'il s'agit là d'un prix attribué à des qualités universelles de rayonnement humaniste, tant pour la réflexion que pour l'action d'un lauréat. Choisir un professeur en sciences médico-légales, criminologue de surcroît, pour l'attribution d'un tel prix n'était pas étonnant.

Pourquoi tant de médecins écrivains ou poètes de France ou d'ailleurs dans l'histoire de la littérature ? Pour n'en citer que quelques-uns, François Rabelais, Louis Aragon qui, après deux ans d'études en médecine, devient médecin auxiliaire durant la Première Guerre mondiale. Jacques Stephen Alexis, Jean Metellus, Jean Robert Léonidas en Haïti. Au Québec, Joël Desrosiers, Jacques Ferron. Mikhaïl Boulgakov, Anton Tchekhov en Russie. Arthur Conan Doyle en Grande-Bretagne et tant d'autres. Une énumération plus longue serait fastidieuse...

Littérature et médecine auraient-elles vocation convergente ? Celle de tenter de comprendre l'humain dans toutes ses dimensions ? Donner juste valeur aux mots, n'est-ce pas aussi donner juste valeur aux actes ? Les grands idéalistes seraient-ils au fond de grands pragmatiques ?  
« Les médecins disposent d'une ample culture de l'homme pathologique et





organique, précise le Pr Ronald Nossintchouk. Beaucoup d'entre eux veulent sonder la dimension psychique. La littérature et en particulier la poésie par ses ressources allégoriques et métaphoriques déclinent un médium précieux avec d'infinies ressources pour sonder la psyché. La psychiatrie au plan de l'inconscient fait également le lien. Tout se résume donc à une exigence de complétude. »

D'origine ukrainienne, lauréat de l'Institut de criminologie de Paris et de l'Académie nationale de médecine, expert nommé en terminologie et néologie auprès du ministère des Solidarités, professeur habilité à diriger des recherches en sciences médico-légales, professeur adjoint de criminologie à l'université américaine de Washington D.C., Ronald Nossintchouk<sup>2</sup> est aussi l'auteur d'une œuvre considérable d'essais, études, récits et poésie.

Quand on lui demande ce qui l'a conduit à la poésie, il répond simplement : « Dès mon plus jeune âge, la puissante érudition littéraire et artistique de mon père a été décisive. Mes origines slaves m'ont amené en littérature à l'idéalisation du beau. »

L'œuvre bigarrée du Pr Nossintchouk offre une traversée des mots au cœur du pragmatisme de l'action et de la sensibilité. Outre plus de cent publications scientifiques nationales et internationales, parmi ses récits et essais on relève particulièrement : *Sherlock Holmes – enquête privée*, *Le Crime parfait*, *L'Extase et la Blessure...*, ouvrages dotés d'une documentation impitoyable et abordés avec courage.

Son œuvre poétique désigne avec une grande économie de mots une « géographie intérieure ». Son style épuré insuffle, suggère, crée

1. Le jury est composé de Sylvestre Clancier, Jean-Yves Duthel, Éric Fournier, Jean Pruvost – vice-président de DLF – Françoise Tétu de Labsade, Hélène Tirole, présidente.

2. Le Pr Nossintchouk est chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre des Arts et des Lettres, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.





## Le français en France

l'ineffable silence du territoire poétique qui appelle à la méditation du lecteur, dans une trilogie, notamment : *Terres éligibles*, *Un opéra au Monde*, *Des larmes au-dessus des villes*, suivis d'*États de la finitude*.

Si les écrits de Ronald Nossintchouk sont accessibles à tous, ils ne cèdent en rien à quelque facilité que ce soit. Son œuvre nous fait plonger dans des profondeurs de vues, au-delà de l'être.

« La poésie est pour moi une ascèse littéraire et philosophique à même d'interroger des thèmes primordiaux, l'absence, la perte de sens, la solitude, le vide. C'est donc le traitement de questions spirituelles et séculières essentielles qui fonde la prosodie et interroge la langue. »

Que dirait Sherlock Holmes, grand détective des mots s'il en est, devant un parcours aussi éclectique que celui d'un homme de sciences à même d'appliquer des concepts légaux de détection des crimes, pour être conduit irrémédiablement vers la poésie quels que soient les détours de l'existence ?

La langue française, issue de tous les mystères humains, est bien celle qui couronne les sensibilités hors norme, qu'elles soient actées ou sublimées.

Hélène Tirole

**À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**





# Non au tout-anglais

---

Notre combat pour la défense, la promotion et le rayonnement de la langue française est plus que jamais d'actualité. Le récent décret qui suit nous en donne une illustration :

## **Décret n° 2020-398 du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats à l'examen du brevet de technicien supérieur et modifiant le Code de l'éducation**

*« Art. D. 643-13-1. – Les candidats au brevet de technicien supérieur se présentent au moins à une certification en langue anglaise faisant l'objet d'une évaluation externe et étant reconnue au niveau international et par le monde socio-économique. »*

Ce décret n'est qu'un exemple de l'obligation généralisée faite aux étudiants, quelle que soit leur spécialité, de se mettre à l'anglais puisque l'obtention de tout diplôme sera désormais soumise à une certification « externe » de niveau en langue anglaise. Voici les réflexions que m'inspire cette situation :

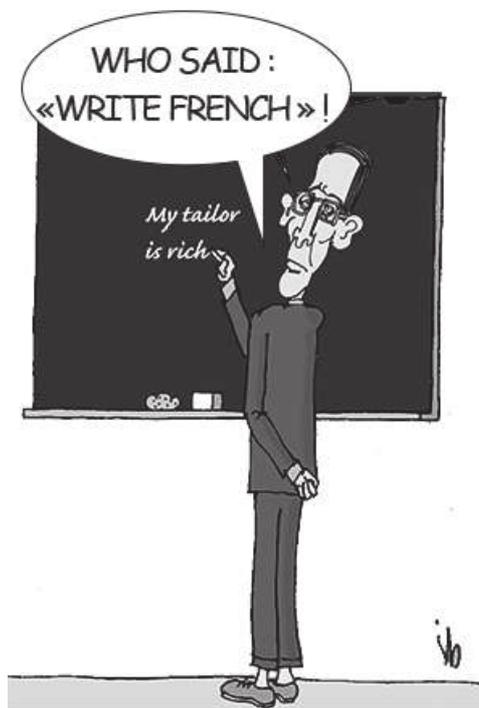
- Tout d'abord, vous observerez qu'il est exigé **une certification externe** de maîtrise de la langue anglaise, certification « par le monde socio-économique » ; cela veut-il signifier que nos évaluations internes, nos enseignements, nos examens ne sont plus considérés comme compétents dès lors qu'il s'agit de la langue anglaise ? Celle-ci, pour bénéficier d'une procédure obligatoire de certification à part, jouit donc désormais d'un statut spécifique dans notre système éducatif et n'est donc plus considérée comme une discipline ou une langue d'apprentissage comme les autres. Est-ce acceptable ?
- Ensuite, si l'on peut considérer que l'apprentissage d'une langue étrangère fait partie d'une ouverture au monde, ce





décret octroie à l'anglais un monopole inacceptable, fermant la porte *de jure* et *de facto* aux autres langues ; pourquoi ne pas demander alors une certification dans une langue étrangère qui ne soit pas obligatoirement l'anglais ? Ce pourrait être aussi bien l'espagnol, l'allemand, l'italien, le russe, le chinois, etc., pour les étudiants qui le souhaiteraient. Ce faisant, nous engageons notre pays dans une démarche de soumission invraisemblable et d'insupportable appauvrissement linguistique et culturel : **l'usage d'une langue unique imposée relève d'une véritable catastrophe annoncée**, comme l'affirme l'éminent linguiste anglais David Crystal, décoré par la reine Élisabeth pour « *services rendus à la langue anglaise* », et qui a récemment déclaré que si l'anglais devenait la seule langue apprise « **ce serait le plus grand désastre intellectuel que la planète ait jamais connu !** ». C'est pourtant exactement ce qui est en train de se passer dans notre pays où l'anglais est devenu un passage obligé, imposé,

contraint, dans de nombreux domaines : économique, culturel, médiatique, scientifique, universitaire...



Enfin, ce décret illustre un processus condamnable que l'on pourrait résumer comme suit : **l'américanisation des études supérieures françaises est en marche**. Une amie, professeur émérite d'université, me faisait récemment remarquer que nombre de formations universitaires disparaissent au profit d'enseignements en anglais, provoquant un effondrement du niveau de la culture générale et de la diversité des formations. Déjà on ne parle plus de

licence et de maîtrise mais de « *bachelor* » et de « *master* ». Savez-vous que dans certaines écoles de commerce ou de gestion, le droit du travail français, par exemple, est enseigné en anglais ?





On marche sur la tête ! Plus fondamentalement, notre conception de l'enseignement dispensé dans le cadre de l'économie sociale est en train de basculer dans l'économie de marché sur le modèle anglo-saxon : course aux classements ineptes fondés sur les seuls critères d'efficacité économique, filières sélectives aux coûts de scolarité devenant inaccessibles à nombre de familles, voire captation de formations par des fonds de pension ou d'investissement, etc. C'est aussi un enjeu de société qui est en train de se jouer, sans compter que, depuis quelques décennies, le temps d'enseignement du français a été divisé par deux dans l'enseignement primaire et secondaire.

Vous voyez comme notre engagement et notre combat sont pertinents et nécessaires. Donnons-leur, chers amis, de l'ampleur aujourd'hui et demain pour aller vers un monde où la diversité linguistique et culturelle sera respectée et où la langue française aura toute sa place.

**Alain Sulmon**

Délégation du Gard

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons, de renouveler votre  
adhésion et votre abonnement.**





# Néologisme et dictionnaire

---

Dans ce petit article, nous tenterons de montrer comment une modification des valeurs de la société peut être à l'origine de la création de nouvelles unités lexicales (mots) qui, lorsqu'elles n'ont pas encore intégré la base de données des dictionnaires, sont appelées des **néologismes**, ce qui correspond à la « **création de mots, de tours nouveaux et introduction de ceux-ci dans une langue donnée**<sup>1</sup> ».

Il en est ainsi de la période que nous vivons, où les modifications climatiques ont mis en valeur la protection de l'environnement lié à la nature. Précisons, cependant, que toute unité du vivant inscrite sur cette planète vit dans un biotope fermé et que tel évènement, comme un feu de broussailles, peut avoir des répercussions directes ou indirectes sur l'ensemble de notre environnement.

Le premier terme en relation avec cette approche est l'**écologie**, dont le sens premier renvoie à la « **science qui étudie les relations entre les êtres vivants (humains, animaux, végétaux) et le milieu organique ou inorganique dans lequel ils vivent**<sup>2</sup> » et qui, par extension, correspond aux études relatives aux « **conditions d'existence et des comportements des êtres vivants en fonction de l'équilibre biologique et de la survie des espèces**<sup>3</sup> ». L'analyse étymologique montre que le terme *écologie*, dans sa première partie : *éco-*, est dérivé du terme grec *oikos*, « demeure, station, milieu<sup>4</sup> » et, dans sa seconde partie : *-logie*, du grec ancien : *lógos*, « parole, discours, raison<sup>5</sup> ».

Entre **écologie** et **écologisme**, quelle est la différence sur le plan sémantique, soit à travers le sens donné au mot ? En analysant la construction de ces deux termes, nous constatons que le second est dérivé du premier avec l'ajout de *-isme* (suffixe) à la fin du mot, lequel sert à « **former les bases les plus diverses (rarement des verbes cependant) des noms masculins, indiquant soit une notion abstraite, soit une doctrine, une activité, une attitude morale ou politique, soit une tournure propre à une langue ou à un parler** » (Goosse et Grevisse, 1993, p. 216<sup>6</sup>). Cette





forme suffixée est à l'origine de substantifs comme *bouddhisme*, *communisme*, *évangélisme*, *favoritisme*, *monothéisme*... ce qui renvoie, indirectement, à des doctrines diverses dont les valeurs sont posées comme non dérogeables.

L'appartenance à ce type de groupe est traduite par l'ajout de *-iste* (suffixe) à la fin du mot. Ce dernier renvoie alors à « celui qui adhère à une doctrine, une croyance, un système, un mode de vie, de pensée ou d'action, ou exprime l'appartenance à ceux-ci<sup>7</sup> ». Et c'est donc à partir de cette approche doctrinale, l'écologisme, que de nombreux néologismes ont été créés ; la racine *éco-* prend alors le statut de préfixe (syllabe ou racine de mot ajoutée devant le mot principal), soit *éco-*, ce qui correspond à un affixe (syllabe ou racine de mot ajoutée devant ou derrière le mot principal), « placé à l'initiale d'une unité lexicale, précédant le radical (par ex. *défaire*) ou un autre préfixe (par ex. *redéfaire*) et qui modifie le sens de cette unité en constituant avec elle un nouveau mot appelé "dérivé"<sup>8</sup> ».

Précisons que ces mots créés à partir de nouvelles valeurs inscrites dans différentes sociétés ont intégré certaines bases de données de dictionnaires consultables sur internet comme celui de l'Office québécois de la langue française<sup>9</sup> auquel nous nous référerons. Dans le tableau ci-après est présentée une série de mots qui, après avoir eu le statut de néologisme en relation avec l'écologisme, ont intégré ce dictionnaire. Leur signification, leur champ d'appartenance sociétale ainsi que leur date d'intégration y figurent également.

- 
1. <https://www.cnrtl.fr/definition/n%C3%A9ologisme>.
  2. <https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9cologie>.
  3. *Ibid.*
  4. <https://www.cnrtl.fr/definition/%C3%A9cologie>.
  5. <https://www.cnrtl.fr/definition/logos>.
  6. *Le Bon Usage*, de Maurice Grevisse et André Goosse (Duculot, 1993).
  7. <https://www.cnrtl.fr/definition/-iste>.
  8. <https://www.cnrtl.fr/definition/pr%C3%A9fixe>.
  9. <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx>.



**Tableau 1.** Des néologismes inscrits dans le dictionnaire

<b>Écoconduite</b>	
<i>Date d'intégration</i> 2012	<i>Espace social</i> Transport
Comportement qui consiste, pour un conducteur, à adopter des techniques de conduite respectueuses de l'environnement.	
<b>Écoblanchiment</b>	
<i>Date d'intégration</i> 2010	<i>Espace social</i> Développement durable
Opération de relations publiques menée par une organisation, une entreprise pour masquer ses activités polluantes et tenter de présenter un caractère écoresponsable.	
<b>Écocontrôle</b>	
<i>Date d'intégration</i> 2009	<i>Espace social</i> Développement durable
Méthode de gestion de l'environnement qui vise les croyances de l'organisation, ses limites, ses actions et ses résultats, pour traduire des intentions environnementales en actions concrètes, en favorisant la responsabilisation, la mobilisation et l'alignement entre les objectifs et les comportements.	
<b>Écoconseiller</b>	
<i>Date d'intégration</i> 2011	<i>Espace social</i> Développement durable / Appellation de personne
Professionnel diplômé qui travaille à l'intégration des principes fondamentaux de développement durable dans la gestion des organisations.	
<b>Écogeste</b>	
<i>Date d'intégration</i> 2012	<i>Espace social</i> Développement durable
Geste simple de la vie quotidienne, posé dans un but de protection de l'environnement.	

Source : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx>





Le nombre de mots créés à partir de *éco-* est important. Dans le tableau 2, sont présentés quelques exemples extraits de ce dictionnaire en ligne.

**Tableau 2.** Quelques exemples de termes appartenant au champ sémantique de l'écologisme.

Éco-amical	Écobadigeonnage	Écobilan	Écoblanchiment
Écoconditionnalité	Écocondriaque	Écoconduite	Écocontrôle
Écogeste	Écolo	Écoresponsable	Écotoxicologie

Par ailleurs, les différents domaines d'appartenance de ces mots sont les suivants : administration publique, agriculture, appellation de personne, commerce, développement durable, écologie, économie, géographie, gestion, hébergement et tourisme, loisir, marine, protection de l'environnement, psychologie, publicité, sociologie, transport. Cela montre qu'à partir de nouvelles valeurs sociétales mises en place, leur traduction par les mots prend sa source dans les néologismes avant que ces derniers ne soient officialisés.

Dans le futur, imaginons des modifications importantes de notre étoile naine jaune appelée « Soleil », laquelle est le pôle directeur de notre planète, le « solarisme » ne deviendrait-il pas alors un néologisme en attente d'intégration d'un dictionnaire ?

**Marcienne Martin**

---

**NDLR** : Marcienne Martin est professeure associée à l'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) et directrice de la collection « Nomino ergo sum » aux Éditions L'Harmattan.





# Tableau d'horreurs



- Les élections municipales de Paris, fin juin, ont vu la réélection d'Anne Hidalgo. Son premier adjoint, Emmanuel Grégoire, tout à la joie de cette heureuse issue a manifesté son enthousiasme sur un réseau social en écrivant : « *SIX MORE YEARS Avec Anne Hidalgo*<sup>1</sup> ». C'est sans doute dans la langue anglaise que M. Grégoire exprime le mieux ses émotions. Et tant pis si certains des destinataires de son message n'apprécient pas d'être interpellés dans une langue étrangère. La moindre des politesses, quand on a été élu par des Français, pour les représenter dans une institution française, est de s'adresser à eux en français. Pour ce qui nous concerne, nous avons bien compris que nous allions devoir être, encore pendant six ans, vigilants pour défendre la langue française à Paris.



- Le site internet de BFMTV<sup>2</sup> nous apprend que les élus de la majorité écologiste, nouvellement au pouvoir à la mairie de

Lyon, ont décidé d'adopter l'écriture inclusive. Ainsi on peut lire sur le site internet de la mairie des phrases telles que « *En tant que citoyen•ne•s, les lyonnais et lyonnaises sont représenté•e•s par les conseiller•ère•s municipaux•ales et les conseiller•ère•s des 9 arrondissements* ».

Le maire Grégory Doucet serait convaincu de son utilité, mais n'aurait pas encore pris de décision définitive de généralisation de cette option.

Naturellement, conformément à l'avis de l'Académie française, DLF condamne fermement cette écriture qui dénature et complique notre langue.

Nous pouvons rappeler aux élus de Lyon que le précédent Premier ministre de la République française, Édouard Philippe, avait émis une circulaire s'opposant à cette écriture fantaisiste. Le Conseil d'État a rejeté, en février 2019, un recours d'associations féministes et LGBT<sup>3</sup> demandant l'annulation de cette circulaire. M. Grégoire pourrait également tenir compte de la protestation de l'APHPP<sup>4</sup> qui estime que l'écriture inclusive « *discrimine nombre de personnes en situation de handicap en leur rendant les textes inaccessibles* ».

Marceau Déchamps

1. Six ans de plus.
2. Chaîne de télévision française d'information en continu.
3. Sigle pour désigner les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transsexuelles.
4. Association pour la prise en compte du handicap dans les politiques publiques et privées.



# Tableau d'honneur



– La délégation DLF des Pays de Savoie vient d'obtenir un nouveau succès dans l'application de la loi du 4 août 1994. La cour administrative d'appel a réformé le jugement obtenu en première instance devant le tribunal administratif et qui était défavorable, en condamnant cette fois-ci le département de Haute-Savoie pour l'octroi de subventions à l'organisation d'une manifestation baptisée d'un nom anglais. L'arrêt indique que le département devra, conformément à l'article 15 de la loi, obtenir la restitution de la subvention de 20 000 euros accordée à la société d'économie mixte locale (SEM) de La Clusaz pour l'organisation d'une épreuve de ski sous l'appellation de « *Radikal Mountain Junior* ». De plus, le département de la

Haute-Savoie versera une somme de 1 000 euros à l'association DLF en Pays de Savoie.

– C'est toujours en Pays de Savoie qu'une nouvelle victoire a été obtenue pour la langue française. Un complexe commercial en cours de construction, près de l'entrée nord de Sallanches, avait déjà été baptisé



« The Snow ». L'action de la délégation DLF régionale, relayée par l'agence locale du journal *Le Dauphiné libéré*, a convaincu le promoteur, puis le maire, d'adopter le nom plus français de « L'île Roche », nom du lieu-dit d'implantation.

Toutes nos félicitations au président de la délégation DLF des Pays de Savoie, Philippe Reynaud, et à son secrétaire, Lucien Berthet, pour leur pugnacité et leur efficacité.

Marceau Déchamps



# Nouvelles publications

---



## L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE. UN VRAI ROMAN

de Jean Pruvost

Le Figaro littéraire, « Mots et cætera », 2020, 128 pages, 12,90 €

Le Trésor de la langue française : une affaire de famille(s) dont l'arbre généalogique s'étire anciennement sur deux continents, avant de contracter de nombreuses alliances mouvementées avec des peuples européens et arabes.

Autour de - 6500 à - 5500, un lointain cousinage nous situe en Inde, immergés dans le sanskrit, forgeant nos racines avec d'autres êtres parlants dont l'idiome se transformera ultérieurement en russe, persan, anglais, italien, allemand, etc. Certes, point de traces écrites de nos aïeux nomades, mais l'insatiable curiosité des linguistes a permis de transformer en science ce qui serait demeuré un mythe.

Et nos ancêtres les Gaulois ? Là aussi, rectifions nos croyances, car Jean Pruvost nous rappelle que cette vigoureuse branche celtique implantée au nord-ouest de l'Europe souffrait d'une grave lacune : elle n'écrivait pas, ou si peu. Les paroles envolées ont laissé un mince vocabulaire où la nature est à l'honneur (chêne, bouleau, if, lande, bruyère, alouette...) avec quelques objets agricoles, le tout formant quand même un beau « substrat ».

C'est alors que surgissent les conquérants romains ; ils nous enseignent le latin et l'ébauche d'une civilisation pérenne. Jusqu'au jour où des guerriers venus de l'Est franchissent le Rhin au <sup>ve</sup> siècle et enrichissent notre vocabulaire de termes plutôt belliqueux. Parmi ces peuples dits « barbares », les Burgondes, les Vandales puis les Francs, d'où un nom de pays, *Francia*, *Francie* et *France*.

Mais la langue est en pleine gestation, nous n'avons pas encore subi les incursions réitérées des Vikings, ni goûté les sortilèges de l'Orient à la suite de la conquête musulmane.





Au cœur de cette passionnante épopée, l'auteur signale deux évènements majeurs comme autant de points de repère : d'abord un texte (pour nous autres lecteurs, un vrai message chiffré !) daté du 4 février 842 : les Serments de Strasbourg échangés entre les petits-fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, qui marquent à leur insu la naissance de l'écrit, son noyau dur originel. Ensuite, le 10 août 1539, François I<sup>er</sup> signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts conférant au français un statut officiel. Suivront cinq siècles de croissance sans limites de ce grand corps vivant écartelé entre les patois et le beau langage, asservi à la grammaire et à l'orthographe, encadré par l'autorité des dictionnaires, notamment de l'Académie française, ennobli par la littérature, jusqu'au verlan et au rap ! **Monika Romani**

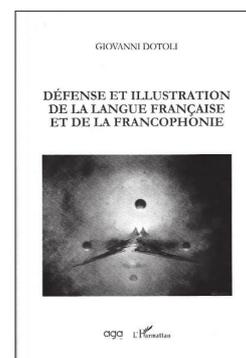
### DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE, de Giovanni Dotoli

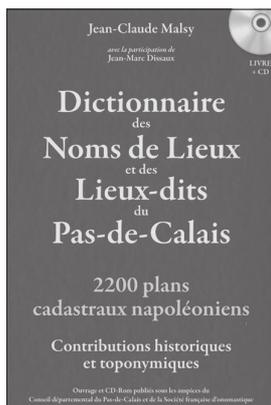
L'Harmattan, « L'orizzonte », 2019, 222 pages, 20 €

En 1549, Joachim Du Bellay défendait déjà ardemment la langue française, contre l'ignorance du peuple, face au grec et au latin, ainsi qu'à l'italien, à l'époque aussi menaçant que l'anglais de nos jours. Le poète de la Pléiade sera amplement récompensé de son *Manifeste*

puisque, jusqu'à une période récente, le français va se situer en position de suprématie internationale. Hélas, au XXI<sup>e</sup> siècle, Giovanni Dotoli mène un combat d'autant plus âpre que depuis une trentaine d'années, la situation est alarmante ; notre langue est-elle encore celle de la modernité, se demande l'auteur ? Désaffection de la jeunesse, ratés de la révolution électronique, société de consommation largement acquise aux McDo, Coca-Cola, Apple, jeans, anglomanie galopante, etc. Plus grave encore, les sciences se pratiquent toutes en anglais, publications, cours, séminaires, et même CV pour postuler dans certaines entreprises ! Cependant, ce pessimisme pourrait se nuancer grâce aux perspectives offertes par la Francophonie, cette institution de « cohabitation culturelle » hors les murs, espace ouvert d'une liberté linguistique dynamique prête à relayer la grande fatigue de notre cher et vieux pays.

M. R.





### DICTIONNAIRE DES NOMS DE LIEUX ET DES LIEUX-DITS DU PAS-DE-CALAIS, de Jean-Claude Malsy

Passerelle (10, square du Grand-Condé, BP 136, 62803 Liévin cedex), 2019, 352 pages + DVD, 49 €

Somme monumentale sur l'origine, l'étymologie, l'histoire des toponymes. Cet ouvrage sans égal par l'abondance et la précision de l'information, est une référence épistémologique pour la recherche toponymique. Par ses développements généraux et

l'analyse de modèles onomastiques dont l'intérêt dépasse largement la région, c'est une source d'informations sur l'histoire de la langue à travers le patrimoine des noms propres dont l'étude révèle des origines et évolutions surprenantes. [Ange Bizet](#)



### LES PETITS PLATS DANS LES GRANDS, d'Henriette Walter

Robert Laffont, 2020, 288 pages, 21 €, liseuse 14,99 €

« *De toutes les passions, la seule vraiment respectable me paraît être la gourmandise* », disait Maupassant. Parce que la nécessité biologique de se nourrir est radicalement différente du goût raffiné de la délectation, l'authentique gourmet rencontre chez Henriette Walter tous les ingrédients propres à le rassasier, bien que cet ouvrage ne comporte aucune

recette culinaire ! Car le repas existe déjà dans son évocation, la mise en bouche se fait d'abord par la parole, il y a une érotique du langage culinaire qui aime dissenter longuement sur ce qui se trouve dans nos verres et nos assiettes.

Ainsi, savourer des asperges ne peut manquer de rappeler celles de la toile d'Édouard Manet, le melon est plus savoureux lorsque l'on apprend qu'Alexandre Dumas en raffolait, et on ne refuse jamais les petits pois, légume favori de Flaubert.

Les plaisirs de la table permettent aussi de visiter l'Histoire sous un angle inhabituel et prosaïque ; ainsi, c'est à Catherine de Médicis que nous sommes redevables de la culture des artichauts, des brocolis et des épinards. Mais aussi de la frangipane, délicieuse crème aux amandes qui garnit nos galettes des rois, création du comte Cesare Frangipani.





Encore l'Italie, qui se situe en tête des contrées citées par l'auteure, sans doute en raison de la liste non exhaustive des variétés de ses pâtes, à distinguer de l'unique nouille, d'origine allemande ou alsacienne. En somme, s'inviter au Banquet d'une linguiste passionnée de cuisine, c'est l'assurance d'échapper à la vulgarité de *La Grande Bouffe*. M. R.

Et un livre plus ancien, mais dont nous n'avions pas eu la place de publier la recension.

### LES FIGURES DE STYLE. ET AUTRES PROCÉDÉS STYLISTIQUES

de Patrick Bacry

Belin, « Alpha », 2017, 480 pages, 11,90 €

Patrick Bacry nous entraîne à travers un savant vagabondage, celui des multiples visages du style, destiné aussi bien à un public d'érudits qu'à tout lecteur passionné par l'écriture. Car les citations choisies afin d'éclairer des définitions souvent ardues manifestent la créativité à l'infini du verbe, ce bouleversement continu qui transforme les règles de la syntaxe apprises en toute rigueur à l'école.



Ainsi cette phrase de Borges : « *Babylone, Londres, New York et leurs tours populeuses ou leurs avenues urgentes* », ou ces vers de Heredia évoquant « *les Héros d'airain/ dont l'herbe solitaire ensevelit la gloire* ». Le climat d'étrangeté onirique qui émane de ces textes s'explique par l'**hypallage**, procédé qui consiste à déplacer un mot, le plus souvent une épithète, produisant ainsi un écart par rapport à la norme.

Montaigne s'autorisait des **paronomases**, ou formules lapidaires, consistant à rapprocher des termes aux sonorités voisines : « *Je prêterais aussi volontiers mon sang que mon soin* », ou « *tel fait des Essais qui ne saurait faire des effets* ».

Quant à ce cardinal qu'évoque Saint-Simon, « *un des plus capables et des plus papables* », il porte à son insu une **homéotéleute**, c'est-à-dire une relation entre deux vocables se terminant de manière identique.

Et lorsque Corneille écrit : « *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis* », il nous livre une **syllapse** qui a dû faire pâlir bien des collégiens ! Mais n'allons pas croire que l'univers du style soit réservé à la seule





littérature. Les médias et la chanson s'y taillent une belle place, et la publicité s'en donne à cœur joie, accumulant **calembours**, **homophonies**, **allitérations** et autres **métonymies** dans des exercices de style tels que « *ça va faire mâle* » mais « *faire mâle, c'est bien* » (pour des sous-vêtements masculins), jusqu'à atteindre parfois des formules qui frisent le non-sens total, nous dit le linguiste, avec ce bizarre « *Ils sont tous Morgan de toi* ». Mais les adeptes de la marque auront compris... M. R.

#### DICOVID19, d'Henri Goursau

Auteur et éditeur de nombreux dictionnaires, Henri Goursau vient de mettre en ligne ce dictionnaire numérique sur le thème de la pandémie de coronavirose. Cet ouvrage comporte déjà plus de 240 entrées, d'*Académie nationale de médecine* à *zoonoses*. Les définitions simples traitent de la chose plus que du mot, avec le sens terminologique pour des sigles, des expressions, des anglicismes, des néologismes. On y trouve au hasard *endémie*, *EPI*, *virose*, *charge virale*, *ochlophobie*... L'édition numérique permet l'évolutivité, consultable avec le lien : <https://dicovid19.com/>. A. B.

#### À signaler :

- **LES MOTS QUI ONT TOTALEMENT CHANGÉ DE SENS**, d'Alice Develey et Jean Pruvost (Le Figaro littéraire, « Mots et cætera », 2020, 128 p., 12,90 €).
- **LE FRANÇAIS, UNE LANGUE POUR LE MONDE**, d'Alain Sulmon, préface de Jean Pruvost (Éditions Glyphe, « Le français en héritage », 2020, 120 p., 14 €).
- **LA STORY DE LA LANGUE FRANÇAISE. CE QUE LE FRANÇAIS DOIT À L'ANGLAIS ET VICE VERSA**, de Jean Pruvost (Tallandier, 2020, à paraître).

\* \* \*

- **JE PARLE COMME JE SUIS. CE QUE NOS MOTS DISENT DE NOUS**, de Julie Neveux (Grasset, 2020, 304 p., 20,90 €, liseuse 14,99 €).
- **DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE ET CRITIQUE DES ANGLICISMES**, de Peter Weisman (Droz, 2020, 1 053 p., 49, €).
- **PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ 2021**, avec carte d'activation du *Dictionnaire Internet Larousse 2021* (2020, 2 044 p., 30,95 €). **GRAND LAROUSSE ILLUSTRÉ 2021** (2020, 2 112 p., 45,90 €).
- **LES 100 PLUS BELLES LETTRES DE LA LANGUE FRANÇAISE**, sous la direction de Marc Feuillée (Le Figaro littéraire, 2020, 206 p., 9,90 €).
- **BIZARRE, VOUS AVEZ DIT BIZARRE ? CABINET DE CURIOSITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Françoise Nore (Les Éditions de l'Opportun, 2020, 272 p., 16,90 €).
- **1 000 EXERCICES D'ORTHOGRAPHE, DE GRAMMAIRE ET DE CONJUGAISON, SPÉCIAL LYCÉE ET +**, de Line Sommant (Larousse, 2020, 288 p., 8,95 €).



# Vie

# de l'association

## Sommaire

<b>Assemblée générale</b> .....	II	<b>Trouvez l'auteur</b> .....	XII
<b>Les délégations en 2019</b> .....	II	<b>Solution des mots croisés</b> .....	XII
<b>Nouvelles des délégations</b> .....	VI	<b>Échos</b> .....	XIII
<b>Tribune</b> .....	VII	<b>In memoriam</b> .....	XV
<b>Le Plumier d'or 2020 (corrigé)</b> .....	VIII	<b>Prochaine réunion</b> .....	XV
<b>Merci!</b> .....	XII	<b>Bulletin d'adhésion</b> .....	XVI

### Défense de la langue française

Siège social, 23, quai de Conti, 75006 Paris.

**S'adresser exclusivement** au secrétariat :

**222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

Tél. : 01 42 65 08 87.

**Fondateur** : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

**Vice-président honoraire** : M. Antoine Blanc.

**Administrateurs honoraires** : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise.

**Président** : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

**Vice-présidents** : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

**Trésorier** : M. Franck Sudon.

**Trésorière adjointe** : M<sup>me</sup> Corinne Mallarmé.

**Secrétaire générale** : M<sup>me</sup> Guillemette Mouren-Verret.

**Secrétaire général adjoint** : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

**Administrateurs** : M. Jean-Pierre Colignon, docteur François Delarue, MM. Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude

Gangloff, Philippe Jullian-Gaufrès, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M<sup>me</sup> Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M<sup>me</sup> Anne Rosnoble, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier et M<sup>me</sup> Marie Treps.

### Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

**Cercle Ambroise-Paré**

**Cercle Blaise-Pascal** : présidente, M<sup>me</sup> Paule Piednoir.

**Cercle des enfants** : présidente, M<sup>me</sup> Françoise Etoa.

**Cercle franco-allemand Goethe** : président, M. Douglas Broomer.

**Cercle François-Seydoux**

**Cercle des journalistes** : président, M. Jean-Pierre Colignon.

**Cercle Paul-Valéry** : présidente, M<sup>me</sup> Anne-Marie Lathière.

# Assemblée générale

Comme nous vous l'annonçons dans le précédent numéro et conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020, l'assemblée générale de DLF s'est tenue de façon dématérialisée.

Les membres de l'association ont pu voter soit par voie postale, soit par courriel, du 9 juillet au 16 juillet 2020.

Les documents – rapport moral 2019 et objectifs 2020, rapport financier, budget prévisionnel et résolution relative au fonctionnement du compte courant, ainsi que la liste des administrateurs rééligibles – ont été publiés sur le site de DLF ou adressés par la poste aux adhérents qui en ont fait la demande.

Le rapport moral 2019 et les objectifs 2020 ont été adoptés, moins une abstention. Des activités menées en 2019, retenons le succès des concours – Plumier d'or et Plume d'or –, les nombreuses dictées, l'application de la loi, les émissions de radio, la Carpette anglaise, les publications par plusieurs de nos adhérents d'ouvrages sur la langue française, etc.

Pour le rapport financier, établi par [M. Franck Sudon](#), trésorier :

- les comptes 2019 ont été approuvés, moins trois abstentions ;
- les comptes prévisionnels 2020 sont approuvés, moins deux abstentions ;
- le fonctionnement du compte est approuvé à l'unanimité. Par conséquent, comme il l'était indiqué sur le bulletin de vote, [M. Xavier Darcos](#), [M. Franck Sudon](#) et [M<sup>me</sup> Corinne Mallarmé-Mazzocchi](#) sont habilités à faire fonctionner le compte courant bancaire LCL et disposent du pouvoir de signature de manière séparée et d'exécuter toutes opérations nécessaires au fonctionnement de ce compte bancaire.

Les administrateurs sortants, [MM. Jacques Dhaussy](#), [Claude Gangloff](#), [Dominique Hoppe](#), [Philippe Le Pape](#), [Michel Mourlet](#), [Alain Roblet](#) et [Franck Sudon](#) ont tous été réélus.

Si l'AG avait pu se tenir comme prévu à la mairie du 5<sup>e</sup>, notre président et tous les autres participants auraient applaudi les adhérents fidèles à DLF depuis 1980 : [M. Philippe Ariotti](#), [M.](#) et [M<sup>me</sup> Michel Bracciali](#), [M. Jean-Pierre Durand](#), [M.](#) et [M<sup>me</sup> Jean-Marc Jousselin](#), [M<sup>me</sup> Geneviève Marchand](#), [M.](#) et [M<sup>me</sup> Bernard Moullart de Torcy](#), [MM. Jean-Yves Rondeau](#), [Gérard Sauvage](#) et [Bernard Vinatier](#). Nous les remercions vivement ici de leur fidélité. [G. M.-V.](#)

\* \* \* \* \*

## Les délégations en 2019

Comme chaque année, les délégations de DLF ont été très actives en 2019.

[M. Achour Boufetta](#), correspondant de la **représentation** créée **en Algérie** en 2014, poursuit inlassablement son action en vue de la réouverture de l'institut français de Tizi Ouzou. Il conduit également des actions de communication tant par la distribution de documents que sur les réseaux sociaux.

Présidée par [M. Frédéric Fossaert](#), la **délégation de l'Allier** a reconduit ses actions de 2018 : concours de création littéraire à la médiathèque de Vichy au mois de mars, participation à l'« Été des poètes » au mois de juin et « Stylo d'or » au mois de novembre.

Présidée par **M<sup>me</sup> Anne-Marie Flamant-Ciron**, la **délégation de Bordeaux** a rencontré quelques difficultés au cours de l'année 2019 mais elle a survécu. Nous devons ce sursaut à **M<sup>me</sup> Brigitte Boudou** qui a accepté la charge de trésorière restée vacante quasiment toute l'année. Elle s'investit aussi dans la mise en œuvre des réunions qui se font à raison de deux par trimestre environ. Comme chaque année la première a été suivie d'un déjeuner à l'Automobile Club du Sud-Ouest. La délégation souhaite fortement donner un nouveau souffle à la défense de la langue française.

**M. Thierry Brayer**, président de la **délégation des Bouches-du-Rhône**, a mis la délégation en sommeil et cherche des personnes susceptibles de reprendre le flambeau.

En raison d'un cas de force majeure, la **délégation de Bruxelles-Europe** a suspendu ses activités en 2019. La page Facebook et le site rouvriront dès la rentrée 2020.

**M<sup>me</sup> Karin Ueltschi**, médiéviste, linguiste et professeure de littérature à l'université de Reims, a accepté de prendre la présidence de la **délégation de Champagne-Ardenne**. Un programme riche et varié avec de nombreuses conférences a été proposé aux adhérents. Grâce à elle et à son équipe, la délégation a retrouvé un réel dynamisme.

Présidée par **M. Christian Barbe**, la **délégation de Charente-Maritime** a organisé plusieurs réunions trimestrielles. On citera notamment : une conférence sur l'absinthe et les poètes maudits par **Luc Santiago Rodriguez**, artiste photographe, assembleur d'absinthe ; la dictée du nouvel an avec la participation de **Madeleine Chapsal** ; la lecture de poèmes écrits par **Véronique Pineau** ; des défis d'orthographe (dictée du « Diable », *Les Dimanches de Mademoiselle Beaunon*, de Jacques Laurent, *L'Herbe*, de Claude Simon, suivis soit d'une écriture d'invention, soit d'un commentaire littéraire...

En 2019, la **délégation du Cher**, présidée par **M. Alain Roblet**, a conduit de nombreuses actions. On citera Le Plumier d'argent, concours de français pour les élèves sélectionnés au Plumier d'or, et la remise des récompenses aux trente-sept finalistes, grâce à ses fonds propres et aux subventions accordées par le Conseil départemental du Cher et par la Ville de Bourges ; une animation culturelle ludique le 14 juillet à Menetou-Salon suivie de la remise de leurs récompenses aux lauréats (adulte et junior), grâce à l'appui financier de la municipalité ; une animation ludique lors de la venue dans le Cher de huit professeurs moldaves enseignant le français en Moldavie ; la communication avec les médias écrits et radiophoniques locaux ; la participation à la Fête des associations à Bourges, au Salon du livre « Jeunesse » ainsi qu'au Salon du livre « Tout public » à Henrichemont ; la dictée au profit du Téléthon à Mareuil-sur-Arnon ; le concours Les Nouvelles de DLF 18® pour les jeunes de quatorze à vingt-cinq ans en résidence dans le Cher et la remise des récompenses aux trois lauréats ; la diffusion de ses chroniques « En français correct » sur les ondes de radios locales et régionales (RCF en Berry, RCF Nièvre, Radio Résonance, Radio Fréquence Morvan, Radio Avallon), et auprès du public par la vente d'*En français correct*, livre de la délégation, et la remise de ce livre aux lauréats du Plumier d'argent et du concours de nouvelles ; la dictée à destination de l'amicale du personnel de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations.

**M<sup>me</sup> Claude Adgé** est la présidente de la **délégation de Franche-Comté** qui, par ses actions, essaye de soutenir notre belle langue. Parmi les activités 2019, deux rencontres ont été organisées : l'une à la recherche du latin dans la basilique de Saint-Ferjeux, l'autre sous

## Vie de l'association

forme de petit déjeuner littéraire. La délégation est présente dans de nombreuses activités littéraires, salons et conférences organisés à Besançon.

La présidence de la **délégation du Gard**, créée en 2016, est assurée par **M. Alain Sulmon**. Le site internet local fonctionne bien avec plus de 6 500 visites depuis son ouverture (dont un certain nombre en provenance d'Amérique du Nord). La délégation se réjouit de constater que plusieurs collègues ont participé pour la deuxième fois au Plumier d'or. Un index a été constitué par un adhérent, **M. Bernard Legrand**, regroupant, par ordre alphabétique, les articles parus depuis vingt ans dans la revue trimestrielle de DLF ; cet outil est diffusé aux adhérents, qui en font bon usage. Des interventions « Coups de gueule » concernant l'usage immodéré d'anglicismes ont visé des commerçants, des quotidiens et des hebdomadaires mais aussi de grandes agences nationales. Enfin, plusieurs articles sur la langue française, écrits par le président, ont été publiés notamment dans la revue trimestrielle de DLF.

**M. Carl Edouin** assure la présidence de la **délégation de Haute-Normandie**. Ses activités portent sur la promotion de la langue française : participation à des causeries, mises à jour de la rubrique « Défense de la langue française » du site internet de l'activité commerciale du président et distribution de magazines à plus de 200 clients acheteurs.

La **délégation des Hautes-Pyrénées** est présidée par **M. André Jacob**. Les activités de la délégation pour l'année 2019 peuvent se résumer ainsi : participations au Forum des associations de Tarbes, les 18 et 19 mai, et de Vic-en-Bigorre, le 7 août. Prise de contact avec les mairies de Lourdes et Marciac pour étendre le champ d'action. Quelques parutions dans les journaux locaux (*La Nouvelle République* et *La Dépêche du Midi*). Rencontre avec un écrivain biographe de Tarbes, Henri Gourdin, le 2 octobre. Organisation de la dictée annuelle le 6 novembre. En 2020, la délégation participera à la Semaine de la langue française avec le journal *La Nouvelle République*, organisera une dictée et s'impliquera dans Le Plumier d'or.

La **délégation du Liban** est en sommeil. Notre association exprime toute sa solidarité avec le peuple libanais, durement touché par les récents évènements.

La présidence de la **délégation du Loir-et-Cher** était assurée par **Jean Clochard**. Nous le remercions chaleureusement pour toute son action et tous ses efforts pour maintenir la délégation. Toutefois, celle-ci est mise actuellement en sommeil et recherche un nouveau président.

La **délégation du Lot** œuvre sous la présidence de **M<sup>me</sup> Sandrine Mage**. En 2019, les activités ont été les suivantes : une représentation de la quatrième session d'« Astres et désastres », une soirée ludique interactive avec le public, avec jeux littéraires, lectures à plusieurs voix sur quelques accords musicaux, qui a eu lieu le 21 novembre, à la bibliothèque de Gramat. Les deux représentations prévues en juin et en août ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Les projets 2020 reprendront les actions menées en 2019.

Présidée par **M<sup>me</sup> Nicole Lemoine**, la **délégation de Lyon** a conduit diverses activités : le 18 janvier, assemblée générale à Lyon ; dans le cadre des « Dis-moi dix mots », saynète de **Nicole Lemoine** ; assemblée générale à Paris, visite de musées parisiens ; dictée, texte écrit par **Françoise Michel** et **Daniel Joly**, correction le 10 mai avec remise des prix ; visite commentée du cimetière d'Écully, dans le cadre du Printemps des cimetières ; conférence de

**Nicole Lemoine** : « Plus de 300 ans d'alliance franco-turque, de François I<sup>er</sup> à Napoléon III ; visite commentée du château du Vivier, à Écully, suivie d'un repas dans l'enceinte du château pour les élèves qui apprennent l'anglais ; stand de DLF lors de la Journée des associations, tenu par **Éliane Moras** ; conférence de **M. Alain Bedos** : « Les 500 ans du lycée Ampère » ; conférence de **M. Lardy** : « Le cadastre napoléonien à Écully ».

La **délégation de Nantes** n'a pas pu se reconstituer à ce jour.

Au sein de la **délégation de Paris et Île-de-France**, présidée par **M. Marc Favre d'Échallens**, des actions de protestation contre la déferlante de l'anglo-américain et la dégradation de la qualité de la langue sont engagées. Ainsi, **M. Claude Chapotot** adresse régulièrement aux grands médias de la presse écrite des lettres courtoises soulignant les fautes de français et l'usage abusif du franglais ou de l'anglais et proposant toujours des expressions ou termes équivalents en français.

Par ailleurs, il est demandé aux membres de rapporter des éléments sur l'utilisation du français dans leurs lieux de villégiature, notamment à l'étranger, pour connaître l'évolution de la présence du français dans ces lieux touristiques. Cette action est également proposée aux auditeurs de Radio Courtoisie lors de l'émission mensuelle de **Michel Mourlet**.

Présidée par **M. Philippe Reynaud**, la **délégation des Pays de Savoie** a maintenu sa priorité donnée à la lutte contre l'anglicisation. Les activités ont été les suivantes : organisation d'une conférence « Langue française : état d'urgence » à Annecy et Chambéry ; participation à une réunion à Paris avec la DGLFLF (application de la loi Toubon) ; participation au Forum des associations de la ville de Challes-les-Eaux ; participation aux actions « anti-black Friday ». Cela nous a valu un article dans *Le Dauphiné libéré*, ainsi qu'un entretien à la radio RCF Savoie ; envois de différents courriers ou courriels en lien avec le respect de la loi Toubon aux autorités locales. Le programme de 2020 poursuivra cette même politique avec notamment la poursuite de recours contentieux pour faire appliquer la loi Toubon (voir « Tableau d'honneur », p. 59).

**M. Étienne Bourgnon**, qui avait renoncé, en août 2019, à la présidence de la **délégation de Suisse**, nous a quittés en décembre. La délégation est mise en sommeil.

Présidée par **M. Philippe Le Pape**, la **délégation de Touraine** a encore eu des activités diverses : **Jean-Pierre Colignon** a proposé sa dictée ludique. Un prix spécial francophonie a été attribué à des étudiants étrangers qui y ont participé. Le président donne de nombreuses conférences dans le cadre associatif. Un article est paru dans *La Cohorte*, revue trimestrielle de la Légion d'honneur. En septembre, participation au Forum des associations de Saint-Cyr-sur-Loire ; en novembre, participation au Festival des langues. Toutes ces animations et manifestations ont permis à la délégation de se faire connaître, de recueillir des adhésions et de nouer des contacts avec d'autres associations.

Comme vous pouvez le constater, les actions conduites par les délégations sont multiples et variées. Un grand remerciement est donc adressé à tous leurs membres.

**Philippe Le Pape**

# Nouvelles des délégations

## CHAMPAGNE-ARDENNE

Rappel (voir DLF n° 276). Si la situation sanitaire le permet, le contenu du programme sera communiqué en septembre aux membres de la délégation.

Dates à noter :

- samedi 17 octobre ;
- samedi 28 novembre.

## CHARENTE-MARITIME

Du président **Christian Barbe** : « [La délégation] reprendra ses défis d'orthographe en novembre, au Relais du Bois Saint-Georges. La date sera alors précisée. »

## CHER

Prévisions :

- 1<sup>er</sup> octobre : lancement du concours Les nouvelles de DLF 18® ;
- 4 octobre : Salon du livre à Souesmes (41) ;
- 15 novembre : Salon du livre d'Henrichemont ;
- 28 novembre : animation ludique (dictée) au profit du Téléthon à Mareuil-sur-Arnon ;
- en décembre : lancement du Plumier d'argent 2020.

## FRANCHE-COMTÉ

De la présidente **Claude Adgé** et de la secrétaire **Nicole Eymine** : « En raison de la pandémie, nous n'avons pas été en mesure d'organiser le concours de Défense de la langue française, récompensé par un prix de 500 €. Le concours reste donc ouvert aux candidates et candidats de moins de 30 ans. Ils devront rédiger un texte précisant leur goût pour la langue française et comment ils envisagent de la défendre. Pour tout renseignement, contacter Nicole Eymine (voir ci-dessous). Exceptionnellement, nous lançons un appel à candidatures avant la convocation à l'assemblée générale 2020, car la situation l'exige : en effet, quatre membres sont sortants parmi les titulaires

et deux ne se représentent pas. Nous comptons sur votre mobilisation. Pour tout renseignement, contacter Nicole Eymine : [f.maitrerobert@wanadoo.fr](mailto:f.maitrerobert@wanadoo.fr). »

## HAUTES-PYRÉNÉES

Du président **André Jacob** : « Les activités de la délégation pour le prochain trimestre seront essentiellement orientées vers Le Plumier d'or 2021. Il s'agira d'inciter les collègues du département à participer davantage à ce concours. Le Forum des associations, le 12 septembre, à Vic-en-Bigorre, où nous tiendrons un stand, devrait nous permettre de mieux nous faire connaître. »

## LYON

Prochaines réunions au centre culturel d'Écully, 21, rue Édouard-Aynard :

- Mercredi 23 septembre, à 14 h 15 : dictée élaborée par **Françoise Michel** et **Daniel Joly** (2 € par personne). S'inscrire avant le samedi 19 septembre au 04 78 43 29 67 (**Éliane Moras**) ou par courriel : [ccclangue69130@gmail.com](mailto:ccclangue69130@gmail.com).
- Mercredi 30 septembre, à 14 h 30 : correction de cette dictée et de celle du mois de mars. Remise des prix aux deux lauréats de chaque dictée par **Éliane Moras**.

L'assemblée générale est reportée au 16 octobre, à 15 heures, à la MJC de Monplaisir, 25, avenue des Frères-Lumière, 69130 Lyon. Les invitations expédiées pour l'AG de mars sont toujours valables.

## TOURAIN

Du président **Philippe Le Pape** : « Nous participerons au Festival des langues, les 21 et 22 novembre 2020, ainsi qu'au salon La Plume et l'Épée, organisé par le général à la tête du Grand Commandement à Tours (date non communiquée). »

# Tribune

---

Je vous adresse une coupure du *Figaro* du 5 juin 2020. Pendant plus de vingt ans vous m'avez fait l'honneur et le plaisir de publier mes articles dans *DLF*. Dans un de ces derniers, je m'attachais à lutter contre une expression fautive souvent rencontrée dans la presse. (*DLF* n° 212, p. 37.)

## L'armée tire le bilan de la crise

L'opération « Résilience », lancée le 25 mars pour soutenir le secteur civil face à l'épidémie de coronavirus, touche à sa fin.

NICOLAS BAROTTE @NicolasBarotte

Hélas ! « *Tirer le bilan* » est toujours là. Ce chiendent linguistique prospère même. J'écris à mon quotidien régional... qui « oublie » de répondre. Et, comme ma coupure le dit, des plumes éminentes du *Figaro* se laissent piéger par la proximité avec des expressions correctes de sens voisin : tirer la leçon, tirer un enseignement, tirer des conclusions... Je vous laisse le soin de tirer... le meilleur parti de cette lettre où je vous renouvelle mon attachement à la beauté et à la qualité de notre langue.

**Jean Fenech** (Saint-Raphaël)

---

En ces temps troublés, le virus de l'anglo-manie est toujours aussi... virulent : « *prime* », « *drive* », « *fake news* », « *best of* », etc. Le petit dernier, « *cluster* », paraît avoir un bel avenir.

Quant aux affêteries sémantiques qui, si j'ose dire, confinent au pédantisme ou à la niaiserie, elles vont leur bonhomme de chemin. Certes, rivaliser avec l'« itinérance mémorielle » est bien difficile. Notons cependant la « nation apprenante », qui fait une entrée remarquée. Il y a quelque

vingt ans, des chercheurs (de la Rue de Grenelle, évidemment) avaient cru devoir orner leur prose d'un « référentiel bondissant<sup>1</sup> » qui avait fait la joie des chansonniers. Dans ce domaine, comme dans d'autres, une nouvelle « vague » est toujours possible.

**Daniel Joly** (Lyon)

---

1. Le vulgaire disait platement (et dit toujours, heureusement)... un ballon !

---

Je profite de ce courrier de mise à jour de cotisation pour vous poser une question qui me trotte dans la tête : ne pourrait-on établir un index recensant les termes ou expressions cités dans chaque numéro de la revue, comme ceux auxquels s'attachent, par exemple, les rubriques « Mots en péril », « Acceptions et mots nouveaux », « Les mots en famille », etc. ?

On pourrait ainsi rafraîchir à volonté ses souvenirs, faire de nouvelles recherches et, au bout du compte, tirer plus grand profit de la lecture de la revue.

**Micheline Chanteloube** (Lyon)

---

Cet index existe, mis à jour par **M. Bernard Legrand**, de la délégation du Gard. Il peut être adressé par internet à tout adhérent qui en fera la demande à [g.mouren@noos.fr](mailto:g.mouren@noos.fr).

---

Merci à M. Colignon pour sa réponse [voir *DLF* n° 276]. J'estime l'emploi de cette expression [presse papier] regrettable, car on pourrait en trouver une autre respectant mieux la

(Suite page p. XI.)

# Le Plumier d'or 2020 (*corrigé\**)

## I. Le son « C » s'écrit de différentes manières ; complétez les phrases comme il convient :

Je ne **sais** pas où Zoé a rangé **ses** livres. Ils ne sont pas sur l'étagère du haut, **c'est** normal car elle est trop petite pour l'atteindre. Elle ne **sait** jamais où les mettre. Encore une fois, elle **s'est** trompée. **C'est** dommage, **ses** affaires traînent toujours. **Ces** revues, qui sont à moi, je devrais les mettre ailleurs pour lui laisser la place. Ce serait facile, mais je ne **sais** pas où les ranger. **Ces** détails m'exaspèrent.

\_\_\_ sur 10

## II. Donnez un ordre de deux façons différentes avec le présent de l'impératif et avec le présent du subjonctif, selon l'exemple :

1. Étudie la leçon!	Je veux que tu étudies la ...	4. Peins la porte!	Je veux que tu peignes la ...
2. Mets un bonnet!	Je veux que tu mettes un ...	5. Crois au succès!	Je veux que tu croies au ...
3. Va au collège!	Je veux que tu ailles au ...		

\_\_\_ sur 10

## III. Complétez les phrases suivantes avec le pronom relatif approprié :

- Le chien **que** tu appelles appartient à mon voisin.
- Le chien **dont** le collier a été trouvé s'est enfui.
- Les assiettes **dont** je dispose sont au fond du placard.
- Les seules assiettes **que** je pose sur la table sont en porcelaine.
- La seule langue étrangère **dont** je maîtrise la prononciation est l'allemand.
- La seule langue étrangère **que** je parle est l'allemand.
- Les arbres **que** nous voyons au sommet de la montagne sont des mélèzes.
- Les arbres **dont** nous voyons les cimes sont des mélèzes.
- La seule date **que** Paul réussit à se rappeler est 1789!
- La seule date **dont** il réussit à se souvenir est 1789!

\_\_\_ sur 10

## IV. Conjuguez les verbes entre parenthèses au temps qui convient ; attention aux accords.

« Lea annonce fièrement : « Ce matin, le chat **a mangé** la souris ! » Emma s'étonne :

« Celle qu'il avait tuée avant-hier soir ? » « Oui ; il **avait cachée** sous l'escalier. »

Emma fait la dégoûtée. La souris avait grignoté ses barres de chocolat, mais ce n'était pas bien grave.

« Si les barres de chocolat **n'ont pas été digérées** par la souris, crois-tu que le chat sera malade ? » demande Emma.

« Quand vous **aurez fini** de jacasser, crie Maman, vous irez ranger vos chambres ! »

Lea et Emma sont déçues : si elles **n'étaient pas obligées** d'obéir, elles iraient chercher le chat pour jouer avec lui.

\_\_\_ sur 10

## V. Posez la question qui correspond à l'affirmation suivante, selon le modèle :

- Irez-vous voir le film ?
- La comédienne dit-elle son texte ?
- Apprend-il sa leçon ?
- Le tigre effraie-t-il le chasseur ?
- Suis-je endormi ?

\_\_\_ sur 10

VI. Trouvez les noms propres qui manquent dans les phrases suivantes :

1. Paris. 2. *La Chanson de Roland*. 3. Gutenberg. 4. Jeanne d'Arc.
5. « La Cigale et la Fourmi ». 6. Le Soldat inconnu. 7. Diderot.
8. Christophe Colomb. 9. Saint-Barthélemy. 10. Magellan.

\_\_\_ sur 10

VII. Lisez bien le texte suivant et répondez aux questions :

1. massive. 2. une éclaboussure de lune ou de soleil. 3. Lasse. 4. le marchand de glaces.
5. ses vitrages comme des écailles ou elle aura l'air d'un poisson. 6. elle m'attend/ma maison et moi sommes un peu las (on acceptera « trapue » comme une des deux réponses).
7. « Si ma maison et moi avions été un peu las, **j'aurais ouvert** la porte et **la mer serait entrée** et **nous aurait emportés** (j'eusse ouvert – la mer fût entrée – nous eût emportés).

\_\_\_ sur 10

---

\* Voir DLF n° 276, page IV.

\* \* \* \* \*

### Voici deux autres des meilleures expressions écrites.

En me promenant sur la plage, j'ai découvert un bateau échoué. Il était grand, superbe malgré ses blessures, et ses voiles, encore déployées, flottaient fièrement dans le vent. Intriguée, je me suis approchée et me suis glissée à l'intérieur par un trou étroit. Lorsque je fus entrée, un rayon de soleil traversa la coque du bateau et je fus subjuguée par l'immensité et la beauté du navire. De l'intérieur, il paraissait dix fois plus grand et la richesse des lieux était surprenante. Les parois étaient dotées de sublimes dorures, les meubles, en bois d'acajou, étaient soigneusement vernis ; des tapisseries paraient chaque recoin de la pièce et j'apercevais même, accroché au plafond, un lustre de diamants. Tout l'intérieur du bateau était intact et l'on se serait cru dans un palais. Émerveillée, je décidai d'inspecter ce navire mystérieux. Tout en observant, je me mis à imaginer à qui il avait pu appartenir, et comment il était arrivé là. Plusieurs hypothèses, toutes plus farfelues les unes que les autres, me vinrent à l'esprit jusqu'à ce que quelque chose attire mon attention : devant moi se trouvait un petit bureau, dont le tiroir, ouvert, laissait apercevoir de nombreuses lettres, attachées par un ruban. Immédiatement, je me dis qu'il devait s'agir là de la clé de ce mystère et je pris l'une d'entre elles. Elle avait été écrite à la main, d'une superbe calligraphie. Je la mis à la lumière pour la lire et je fus estomaquée par la découverte que je fis. Toutes ces lettres étaient adressées à la même personne : moi.

**Inès Martins**, du collège Jules-Verne, à Paris-12<sup>e</sup>.

\* \* \* \* \*

En me promenant sur la plage, j'ai découvert un bateau échoué. C'était un jour comme un autre, j'errais seule sur les bancs de sable qui m'entouraient, et une épaisse brume blanche enveloppait presque tout, faisant qu'on ne voyait pas à un mètre devant soi. Beaucoup auraient été tourmentés et angoissés par ce paysage, mais pas moi. Cette ambiance froide et vaporeuse m'apaisait et je laissai divaguer mes pensées, au chant mélodieux des mouettes et des goélands, volant à tire-d'aile dans le ciel de pluie...

## Vie de l'association

Soudainement, mon regard fut attiré par une vague forme au loin, qui s'élevait haut vers le ciel, contrastant avec les étendues plates et sablonneuses environnantes. Intriguée, je pressai le pas et me retrouvai face à un imposant navire, échoué sur la plage, tel un animal blessé qu'on pouvait presque entendre gémir, si l'oreille s'y prêtait. De fines vaguelettes venaient lécher sa carcasse brisée. Mon regard se posa alors sur une cassure, un trou béant, dans la coque du bateau, invitant à y pénétrer. Attirée, presque envoûtée par cet animal marin de bois, je m'y engouffrai prestement.

À l'intérieur régnait une ambiance pesante, mélancolique, et une odeur d'iode imprégnait les parois du bateau. Quelque chose me tourmentait et m'atteignait chez ce navire. Bien qu'il ait été vide, il ne m'était pas bien difficile d'imaginer la détresse et la souffrance des gens qui devaient y être : le chagrin dévorant du mari, réalisant qu'il ne reverrait jamais son épouse restée au pays, les pleurs de la petite fille voyant sa mère être emportée par une vague monstre et dévastatrice, les hurlements de la jeune femme, essayant de s'agripper désespérément à quelque chose avant qu'il ne soit trop tard. Toutes ces pauvres personnes destinées à un avenir funeste ; toutes ces promesses, ces rêves brisés, emportés à jamais dans les abysses. C'en fut trop pour moi. Je ressortis en courant du navire, au bord des larmes et je m'enfermai chez moi.

Bien sûr je revins quelques mois plus tard. La curiosité était plus forte que la peur. Mais, croyez-le ou non, il ne restait plus aucune trace du navire échoué : fantôme, hallucination, fruit de mon imagination ? Je n'ai jamais su. Tout ce qu'il m'est resté de cette mystérieuse rencontre est une égratignure sur mon coude, que je m'étais faite en ressortant par cette cassure, dans la coque du bateau.

**Lilya Lahlou**, du lycée Lyautey, de Casablanca (Maroc)

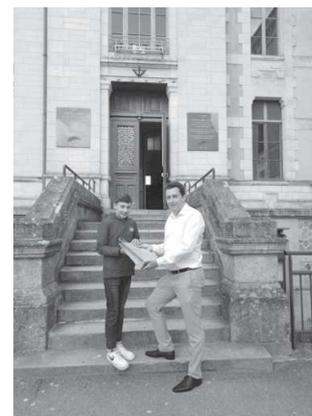
Voici la photo de remise des prix de trois des soixante lauréats.



Yuna Helias, du collège La Fontaine Blanche, de Plougastel (Finistère).



Emma Vuillaume, avec sa classe, du lycée franco-allemand de Buc (Yvelines), classée 1<sup>re</sup> du Plumier d'or 2020.



Marius Giraudeau et le proviseur du collège Jules-Simon de Vannes (Morbihan).

(Suite de la page VII.)

syntaxe qui ne nuirait ni à la vivacité ni à la singularité, ni à la variété du français.

Il y a malheureusement bien d'autres exemples de dégradation de notre langue passés dans les mœurs.

Pour n'en citer qu'un, c'est la disparition de la forme adverbiale des adjectifs : on ne dit plus « directement » mais « *direct* » ; « finalement » a pratiquement disparu au profit de « *au final* ». Est-il vain de tenter de s'y opposer ?

**Alain Collet** (courriel)

Dans les fumées du feu d'artifice organisé le 14 juillet dernier par la mairie de Paris autour de la tour Eiffel, j'ai vu apparaître les mots THINK (ou THANK ?) et FREEDOM sans traduction en français.

La célébration du 14-Juillet est une festivité essentiellement française.

Que l'on fasse apparaître au milieu d'un feu d'artifice des mots français avec, éventuellement, des traductions dans différentes langues ne me choque pas, même si cela me surprend.

Mais que l'on fasse apparaître des mots en langue étrangère sans traduction me choque, même si cela ne me surprend pas.

Si c'est bien THINK qui perçait à travers la fumée, je ne vois pas ce que la devise de M. Watson, président d'IBM au siècle dernier, venait faire le 14-Juillet en France.

**Philippe Jullian-Gaufrès** (courriel)

J'ai sous les yeux, l'excellent article du regretté Jacques Pépin au « Courrier des internautes » du numéro 242 de votre revue. Il m'est venu à l'idée de « rebondir » sur un mot dont l'étymologie qu'il nous propose me paraît incorrecte [...]. De quel mot s'agit-il ? De NOËL, en breton, ma

deuxième langue, *Nedeleg*. Ces deux termes viendraient du latin *Natalis dies*, « jour de la naissance ». Que nenni, monsieur Pépin ! L'étymologie du nom de la plus importante de nos fêtes religieuses n'est pas latine mais grecque, *Neo helios*, « nouveau soleil ». Le Christ n'est pas né le jour du solstice d'hiver, mais au printemps. [...] Pour les Romains, c'était une des fêtes de l'empereur, soleil sur la terre.

**Henri Turier** (Brest)

Suis-je exagérément « maniaque de la langue », voire anormal ?

Ce qui était habituel devient systématique : on parle de « *la distance entre chaque personne* », « entre chaque table »...

Cela me fait chaque fois sursauter : *chaque* se rapporte à un élément (personne, table), il en faut deux pour que l'on puisse parler de distance !

Pensons à un problème de géométrie. « Soient trois points A, B, C. Calculez la distance entre chaque point »...

Qu'en disent nos experts ?

**Robert Larue** (courriel)

À propos des articles « Cluster/Foyer » et « À éviter » (DLF n° 276).

Pourquoi se croit-on obligé d'employer un terme anglais quand le mot français existe ? Plus j'avance en âge, moins je supporte ce snobisme ridicule. L'utilisation de la langue anglaise dans une publicité produit sur moi l'effet inverse de celui recherché par son concepteur. Cela m'ôte toute envie d'acquiescer le produit concerné.

Merci pour votre action.

L'avenir de notre belle langue dépend de chacun d'entre nous.

**Didier Fabre** (Valence)

# Merci !

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons.  
Citons Sylvie Aubriot, Bénédicte et Jean-Marie Baudoin, Thierry Beaugendre, Bernard Berriot, Antoine Blanc, Jean-François Blanchet-d'Huisnes, Pierre-Henri Chevalier, Jean-Claude Clanet, Henri Cluzel, Jean-Yves Delarbre, Jacques Dhaussy, Georgette Entressangle, Didier Fabre, Martine Fosse, Jean-Marie Freundlieb, Michel Lelart, Geneviève Marchand, François Menny, Maurice Nocq, Alain Ory, Jean-Luc Ouallet, Roland Petiton, Jean-Claude Pinloche, Monique Raymond, Gisèle Saint-Jacques, Jean Sarraméa, Michèle Seguin, Robert Spitalier, Hélène du Trémolet de Lacheisserie, Catherine Verret-Vimont, Bernard Vigot, Philippe Wlodyka.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

## Trouvez l'auteur (p. 32)

Il s'agit de Jean-Eugène Robert-Houdin (1805-1871), dans *Comment on devient sorcier*, chapitre « Une vie d'artiste », page 301 (Omnibus, 2006, 992 p., 26 €). Francis Lacassin, qui présente son œuvre, dit de lui : « *Horloger et inventeur prolifique, il mit sa passion de la mécanique et sa fantaisie au service d'un art qu'il rénova de fond en comble : la prestidigitation.* »

## Solution des mots croisés (p. 33)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	E	N	C	H	A	N	T	E	E	■
2	N	U	E	■	L	U	E	U	R	S
3	L	I	S	■	M	A	T	S	■	E
4	E	T	A	L	A	G	E	■	R	N
5	V	■	R	A	■	E	N	T	E	S
6	E	N	■	V	A	■	T	U	■	E
7	M	O	Z	A	R	T	■	■	C	E
8	E	T	E	■	M	A	N	T	E	S
9	N	A	R	R	A	T	I	O	N	■
10	T	R	O	U	■	A	D	I	E	U

# Échos

## NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Jean Sarraméa a fait imprimer son poème « Espoir » sur une carte postale exposant ce mot.

– Dans *La Galerie des femmes* (L'Harmattan, 2020, 256 p., 21,50 €), Bernard Leconte nous sert « une étude pathétique et drôle sur une espèce toujours observée et jamais comprise... ».

– À offrir : l'*Anthologie de la poésie française*, de Jean-Joseph Julaud, illustrée par Pierre Fouillet (Éditions First, 2020, 240 p., 14,95 €, liseuse 10,99 €).

– Marcienne Martin est citée dans *Causette* (juillet-août 2020) pour sa thèse consacrée aux pseudonymes. Sa conférence, « Du totémisme à la toponymie : l'exemple des groupes amérindiens », a été publiée dans *Circulations linguistiques dans les noms propres*, sous la direction de Michel Tamine (L'Harmattan, « Nomino ergo sum », 2020, 456 p., 42 €).

– André Cherpillod, qui nous confie souvent des articles, nous a adressé *Espéranto ou Babel : faut choisir*, ouvrage qu'il a publié en 2015 et dans lequel il explique les nombreux avantages du parler espéranto.

– *Et si...*, un nouveau recueil de bien beaux poèmes d'Achour Boufetta (Édilivre, 2020, 22 p., 18 €).

– Dans la *Revue francophone d'information* (n° 4) d'Alain Ripaux, « plusieurs articles et rubriques sont consacrés à la défense de la langue française et à la francophonie ».

## AUTRES PUBLICATIONS

– La Délégation générale à la langue française et aux langues de France propose deux brochures à lire sur le site FranceTerme : *Quelques termes de santé* et *Quelques termes de l'information et de la désinformation*.

– L'Académie nationale de médecine (avril 2020) publie une étude sur « Les journaux médicaux scientifiques en langue française face aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle » (texte disponible sur internet).

– Le dossier de *Francophonie vivante* (2020/1) est consacré aux « Métamorphoses du Maghreb » et à ses littératures francophones.

– Ramanujam Sooriamorthy nous annonce la parution de *Bruynes. Les haïkus de Ramanujam* (L'Harmattan, 2020, 92 p. 12,50 €).

## MÉDIAS

– **France Inter** (19 mai) : dans l'émission « Grand bien vous fasse », Daniel Fiévet a interrogé Jean Pruvost sur les néologismes.

– À retrouver dans *Lire Magazine littéraire* (juillet-août 2020) les articles et les jeux sur la langue française de Bruno Dewaele, et les mots croisés de Jean-Pierre Colignon.

– Dans *L'Yonne républicaine* (28 mai) : « Ces mots qu'il ne faut plus dire », de Daphnée Autissier, article envoyé par notre ami Pierre Millat, qui l'a félicitée.

– Dans *Front Populaire* (13 juillet), revue de Michel Onfray, Louis Bachoud publie « Le péril oublié », « réflexion sur l'augmentation effrénée du nombre d'êtres humains sur Terre ».

– Plusieurs articles d'Achour Boufetta sur la fermeture de l'institut français de Tizi Ouzou (publiés dans *Le Matin d'Algérie*) et sur la place de la langue française en Algérie, ont été repris par de nombreux sites de l'internet.

– **France Inter** (22 août), « La Librairie francophone estivale » d'Emmanuel Khérad

## Vie de l'association

a reçu **M<sup>me</sup> Louise Mushikiwabo**, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie, à propos des 50 ans de l'OIF.

### ON NOUS CITE

– La belle revue *Art et poésie de Touraine* (n° 241) reproduit l'article de **Philippe Le Pape** : « La République en guerre contre la "maudite" couronne » (*DLF* n° 276).

### ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– Rappel : concours organisé au profit de l'Unicef par **Rencontres Européennes-Europoésie**, association présidée par **Joël Conte** (cf. *DLF* n° 275).

– **Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy** a écrit à **La Fourchette** pour protester contre sa nouvelle appellation « The Fork ».

Même protestation de **Maurice Véret** auprès du service clients, demandant d'être rayé de la liste des correspondants.

– Après « Francographie » et « La langue de Molière », le site de l'écrivain **Thierry Brayer**

s'intitule « **Ardémo** ». Il y incite toujours à respecter la langue française.

– Les dictées de **Jean-Pierre Colignon** :

- 19 septembre, à 14 heures : Dictée des Journées du patrimoine, à la bibliothèque-médiathèque Mériadeck, 85, cours du Maréchal-Juin, à Bordeaux. Réservation obligatoire au 05 56 10 30 00.

- 26 septembre, à 14 heures : Dictée de la 8<sup>e</sup> Journée-rencontre « Autour des mots » de l'association À la croisée des mots, à l'Espace Vasarely, place des Anciens-Combattants-d'Afrique-du-Nord, à Antony (92). Inscriptions souhaitées auprès d'Hervé Hardouin : hardouin-herve@wanadoo.fr.
- 3 octobre, à 10 h 30 : Dictée du Salon du livre « Plumes d'équinoxe » du Croisic (44) (lieu à préciser). Inscriptions auprès de la mairie.

- 17 octobre à 14 heures : Grande dictée de Bonsecours (76), au casino, rue du Casino. Inscription obligatoire auprès de la mairie.

- 28 octobre, à 14 heures, à Nantes (44) : Dictée au Conseil

départemental de Loire-Atlantique, avec l'Académie littéraire de Bretagne et des Pays de la Loire. Inscription obligatoire auprès du Conseil départemental.

- 7 novembre, à 14 h 30 : Dictée « Honfleur fait sa dictée avec Jean-Pierre Colignon », aux Greniers à sel. Inscriptions souhaitées auprès de la mairie.

- 21 novembre, à 15 heures : À la brasserie-cabaret « La Crémaillère 1900 », 15, place du Tertre, à Paris-18<sup>e</sup>. Pour l'Association des Amis d'Alphonse Allais.

Inscriptions : **Philippe Davis**, 06 85 91 87 83 ou philippedavis78@gmail.com.

- 12 décembre, à 14 h 30 : Dictée du Salon des écrivains combattants. Au lycée Victor-Duruy, 33, boulevard des Invalides, à Paris-7<sup>e</sup>. Inscriptions au 09 52 51 57 91.

En cas de difficultés exceptionnelles pour s'inscrire, quel que soit le lieu, vous pouvez contacter J.-P. Colignon – colignon.jean-pierre@orange.fr ; 06 07 59 17 08 – qui servira d'intermédiaire.

**Corinne Mallarmé**

Nous adressons nos très vifs remerciements à l'association **Courrier Sud** pour le don de 1 000 € qu'elle a fait à DLF, afin, comme nous l'a écrit son président, **Guillaume Ciquera**, « *de continuer à défendre le rayonnement de notre belle langue* ».

Nous remercions également de tout cœur l'association **MON NOM ACCENTUÉ**, qui, au moment de sa dissolution, nous a fait parvenir un don de 600 €.

*In memoriam*

**Nicole Vallée**, qui s'est éteinte à l'âge de 95 ans, a été l'une des personnalités qui ont forgé DLF. D'abord correctrice de la revue pendant de nombreuses années, elle a ensuite réalisé la recension d'un très grand nombre d'ouvrages sur la langue française, et ce quelques jours encore avant sa mort.

Jeune fille pendant la guerre, elle a été accueillie par une famille de Justes dont elle est restée très proche toute sa vie. Très cultivée, passionnée de théâtre, enthousiaste, elle faisait partager ses indignations comme ses bonheurs et se battait farouchement contre les incivilités et contre la montée de l'ignorance.

Entrée à DLF au début de l'année 1965, elle s'était donné pour mission de faire adhérer le plus de monde possible, et nous avons pour elle beaucoup d'admiration et une très grande affection. Nous garderons d'elle un beau et joyeux souvenir, et adressons à sa famille nos sincères condoléances. G. M.-V.

## PROCHAINE RÉUNION

**En cette période d'incertitudes, il nous semble préférable de reporter notre déjeuner d'automne.**

**Nous avons prévu d'accueillir Laurent Pernot, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour qu'il nous présente son dernier ouvrage : *L'art du sous-entendu* (Fayard, 2018, 340 p., 19 €, liseuse 13,99 €), ouvrage dont vous trouverez la recension dans le numéro 274.**

**Nous vous proposerons une nouvelle date dès que possible.**

# Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

À envoyer à Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Tél. : 01 42 65 08 87  
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)  
CCP Paris 676 60 Z  
Iban (Identifiant international de compte) :  
FR 68 2004 1000 0100 6766 0Z02 053

Je soussigné(e) (prénom et nom) : .....

Adresse où envoyer la revue : .....

Déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À ..... le ..... Signature :

## RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : ..... Téléphone : .....

Votre profession actuelle ou ancienne : ..... Courriel : .....

Services que vous pourriez rendre à ..... Vous avez connu Défense de la langue  
française par : .....

l'Association : .....

TARIF ANNUEL (en euros)	FRANCE	HORS DE FRANCE
<b>Bienfaiteur et mécène</b>	à partir de 100*	à partir de 100
<b>Cotisation et abonnement</b>	<b>46*</b>	<b>49</b>
<b>Cotisation couple avec abonnement</b>	<b>49*</b>	<b>52</b>
<b>Cotisation sans abonnement</b>	27*	27
<b>Abonnement seul</b>	38	44
<b>Étudiant</b> (moins de 25 ans)	10	15
<b>Abonnement groupé</b> (une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)	75	80

\* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (mais néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

# Comité d'honneur de Défense de la langue française

## De l'Académie française

M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,  
MM. Gabriel de Broglie, Marc Fumaroli (†),  
Amin Maalouf, Erik Orsenna, Yves Pouliquen (†),  
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

## De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel.

## De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

## De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean Cluzel, Jean-Robert Pitte.

## De l'Académie nationale de médecine

MM. les professeurs Henri Laccourreya, Yves Pouliquen (†).

## De l'Académie nationale de pharmacie

MM. les professeurs Maurice Leclerc, François Rousselet.  
MM. Élie Bzoura, Bernard Paul-Métadier.

## De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholz, Simon Berenholz,  
Yves Commissionat, Pol Danhiez, Georges Le Breton, Louis  
Miniac, Roland Peret, Yves Vanbesien, Louis Verchère.

## Autres personnalités

M<sup>me</sup> Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;  
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe  
Bouvard, journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini,  
linguiste, ancien recteur de l'Agence universitaire de la  
Francophonie ; Jean-Laurent Cochet, artiste dramatique et  
metteur en scène (†) ; Bruno Delmas, président honoraire  
de l'Académie des sciences d'outre-mer ; M<sup>me</sup> Jacky  
Deromedi, sénateur ; MM. Benoît Duteurtre, musicologue et  
écrivain ; André Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand,  
journaliste et écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à  
la Sorbonne ; Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques  
Legendre, ancien sénateur.

## Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de  
l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni  
Dotoli, universitaire et écrivain ; M<sup>me</sup> Lise Gauvin,  
universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de  
l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem,  
écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ; Salah  
Stétié, écrivain (†) ; Heinz Wisman, philosophe et  
philologue.

## Délégations

### Algérie :

M. Achour Boufetta,  
correspondant.

### Allier :

M. Frédéric Fossaert, président ;  
M<sup>me</sup> Adrienne Dauprat,  
secrétaire.

### Bordeaux :

M<sup>me</sup> Anne-Marie Flamant-  
Ciron, présidente ;

### Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,  
président.

### Bruxelles-Europe :

M<sup>me</sup> Véronique Likforman,  
présidente.

### Champagne-Ardenne :

M<sup>me</sup> Karin Ueltschi,  
présidente.

### Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président ;  
M. Claude Gangloff,  
vice-président.

### Cher :

M. Alain Roblet, président ;  
M. Jean-Pierre Rouard,  
vice-président.

### Franche-Comté :

M<sup>me</sup> Claude Adgé, présidente ;  
M<sup>me</sup> Nicole Eymine, secrétaire.

### Gard :

M. Alain Sulmon, président.

### Haute-Normandie :

M. Carl Edouin, président.

### Hautes-Pyrénées :

M. André Jacob, président.

### Liban :

M. Robert Martin,  
correspondant.

### Loir-et-Cher

### Lot :

M<sup>me</sup> Sandrine Mage,  
présidente ;

M. Gilles Fau, secrétaire.

### Lyon :

M<sup>me</sup> Nicole Lemoine,  
présidente.

### Nantes

### Nord-Pas-de-Calais :

M. Franz Quatreboeufs,  
président.

### Normandie :

D<sup>r</sup> Bruno Sesboüé,  
président.

### Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,  
président.

### Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,  
président.

### Suisse

### Touraine :

M. Philippe Le Pape,  
président.

Dessins : Jean Brua.

Illustration de la couverture : Anne Broomer, d'après *La Liberté guidant le peuple*, de Delacroix (musée du Louvre).

Citation de la couverture : Abd al Malik, rappeur, poète, romancier, essayiste, scénariste, metteur en scène français, auteur du  
*Jeune Noir à l'épée* (Flammarion, 2019) et réalisateur du film *Qu'Allah bénisse la France* (2014).

Comité de rédaction et correcteurs : Nicole Vallée (†), Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama,  
Anne-Marie Lathière, Elisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ;  
Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay, Jacques Groleau, Pierre Logié,  
Joseph de Miribel et Claude Wallaert.

## OBJECTIFS

### DE DÉFENSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XVI** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.